



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation académique
à l'éducation artistique et culturelle



Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

Campagne d'appel à projets

2nd degré - Public

Du 25 mai au 17 septembre 2021

Éditorial



L'éducation artistique et culturelle contribue fortement à la formation intellectuelle et sensible des élèves.

La fréquentation des œuvres, des artistes et des lieux de culture, les ateliers de pratique et l'appropriation de connaissances constituent les trois piliers de parcours indispensables à la formation du citoyen et à l'égalité des chances.

L'engagement a donc été pris que tous les élèves puissent bénéficier de parcours d'éducation artistique et culturelle au cours de leur scolarité.

Cette ambition du 100 % EAC est accompagnée par un plan interministériel qui définit pour les élèves des objectifs de formation ambitieux, à travers un référentiel de compétences. Ce plan renforce également le partenariat entre les acteurs de la culture et de l'éducation nationale avec une feuille de route commune.

La généralisation de l'éducation artistique et culturelle est favorisée par le développement de l'outil ministériel ADAGE. Il permet aux écoles et aux établissements scolaires de structurer leur offre culturelle en fonction de priorités locales et de recenser tous les projets qui concourent à la prise en compte d'axes prioritaires.

Avec ADAGE, les écoles et établissements scolaires répondent à des appels à projets pour mettre en œuvre des actions construites avec les nombreux partenaires culturels de l'académie de Toulouse ; ils peuvent également proposer des projets à leur initiative avec les partenaires de leur choix.

Vous trouverez dans les pages qui suivent des propositions à destination des élèves de notre académie pour l'année scolaire 2021-2022.

Je vous remercie pour votre engagement et votre action quotidienne au profit de l'éducation artistique et culturelle pour 100% de nos élèves.

Mostafa Fourar,
recteur de l'académie de Toulouse

La campagne d'appel à projets ADAGE permet aux établissements :

→ de candidater à des projets identifiés

- ces projets sont liés à des partenaires artistiques et culturels ;
- les cahiers des charges de ces projets sont précisés dans les fiches présentées dans ce livret ;
- le cahier des charges de chaque projet précise la possibilité ou non de bénéficier de subventions en euros et/ou en HSE de la part du rectorat ;
- les établissements candidats doivent préciser les objectifs éducatifs et les modalités de mise en œuvre adaptés au contexte local dans la demande saisie sur ADAGE ;
- chaque projet est identifié par une nomenclature qui constitue les premières lettres du titre du projet et qu'il est nécessaire d'utiliser ;
- Certains projets identifiés ne sont pas répertoriés dans ce livret en raison d'une incompatibilité de calendriers ou de modalités d'inscription différentes. Ces projets seront communiqués selon la procédure habituelle.

→ de proposer des projets d'initiative locale

- ces projets concernent l'ensemble des domaines artistiques et culturels ;
- ces projets doivent en particulier permettre la mise en œuvre des 5 priorités nationales : chanter, lire, regarder, s'exprimer à l'oral, développer son esprit critique ;
- ces projets peuvent lier l'EAC avec d'autres thématiques ou parcours (EDD, EMI, parcours citoyen, santé...) ;
- les projets d'initiative locale sont identifiés par la nomenclature « PIL- » qui doit nécessairement précéder le titre du projet ;
- les projets d'initiative locale sont éligibles à des subventions en euros et en HSE ;
- le cahier des charges de ces projets est présenté à la suite dans ce livret.

→ de proposer des projets « Internat du XX^e siècle »

Précisions budgétaires

Le nombre de candidatures à des projets identifiés (avec ou sans sollicitations de moyens budgétaires) ou de propositions de projets d'initiative locale n'est pas limité. Cependant, et afin de permettre les arbitrages académiques et départementaux dans l'allocation des moyens pouvant être attribués, les règles suivantes sont instituées :

- le montant total des subventions pouvant être sollicitées par un **EPLÉ public de catégories 1, 2 ou 3** dans le cadre de l'appel à projet ADAGE est de **1000€** et **36 HSE**, pour **l'ensemble des projets déposés**.
- le montant total des subventions pouvant être sollicitées par un **EPLÉ public de catégories 4 ou 4ex** dans la cadre de l'appel à projet ADAGE est de **1500€** et **50 HSE**, pour **l'ensemble des projets déposés**.
- les budgets en euros doivent obligatoirement faire apparaître un **co-financement** (fonds propres, collectivités de rattachement..) à hauteur de 50 % en regard de la subvention sollicitée (projets identifiés, projets d'initiative locale, projets « Internat du XXI^e siècle »).
- les dotations tiendront compte de l'évaluation des dossiers (par la DAAC, les corps d'inspections et les IA-DASEN) et de la nécessité de partager l'enveloppe académique entre tous les établissements ayant déposé des projets.

Proposer un projet d'éducation artistique et culturelle dans le cadre de la campagne d'appel à projets

Calendrier Campagne

2021 - 2022

→ 25 mai 2021

Lancement de la campagne d'appels à projets 2021-2022
1^{er} et 2nd degrés

→ 25 mai au 17 septembre

Dépôt des projets
sur la plateforme ADAGE

→ À partir du 20 septembre

Expertise des projets déposés

→ Semaine du 4 au 8 octobre

Commission de validation
des projets

→ À partir du 11 octobre

Notification aux établissements
des projets retenus
(par plateforme ADAGE)



1

Prendre connaissance de la campagne d'appel à projets 2021-2022 (livret).

2

Faire le lien avec le chef d'établissement et le référent culture sur la place du projet dans la politique culturelle de l'établissement et la formalisation du projet.

3

Faire le point sur le budget du projet avec le chef d'établissement et l'adjoint gestionnaire

4

S'assurer, auprès du chef d'établissement de disposer du profil « rédacteur de projet » dans l'application ADAGE (profil attribué par le chef d'établissement via ADAGE)

5

Accéder à ADAGE
Portail Web Arena scolarité du 1^{er} ou du 2nd degré ADAGE

6

Entrer dans la campagne d'appel à projets 2021-2022 en cliquant sur :

[ouvert >](#)

*C'est parti
pour le dépôt du projet !*

Appels à projets EAC identifiés

2nd degré

ACADÉMIE

E-conteurs d'aventures

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : ECONTEURS

Domaines

Littérature/Culture scientifique

Partenaires

Envol des Pionniers
Festival de Littérature de Jeunesse Occitanie

Contact

Christophe Pham-Ba
chargé de mission Littérature
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
collège
Public

Effectif

1 à 2 classes retenues
par établissement scolaire

Lieux

établissement scolaire
Envol des Pionniers - Toulouse
Festival du Livre de Jeunesse
Saint-Orens-de-Gameville

Période

octobre 2021 à février 2022

Intervenant

auteur illustrateur



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/e-conteurs-de-sciences>

Le projet

Dans le cadre du Festival du Livre Jeunesse Occitanie et en partenariat avec l'Envol des Pionniers, espace dédié à la mémoire de l'Aéropostale, les collégiens et lycéens de l'académie de Toulouse sont invités à participer à la deuxième édition du projet « E-conteurs d'aventures ». Ce projet interdisciplinaire vise à faire parler les images en lien avec l'aventure de l'Aéropostale à travers des procédés numériques.

Les élèves produisent une vidéo qui est le résultat du dialogue construit entre l'image et le récit.

La démarche

Étape 1 (en classe, octobre)

- x à partir de 3 photographies sélectionnées par le partenaire, les élèves, par groupe de 3 ou 4 élèves, doivent : choisir une photographie, produire un récit fiction ou un récit documentaire en lien avec l'image choisie ;
- x augmenter l'image par une mise en mouvement (effet Ken Burns) avec un logiciel (photorécit 3, ffdiaporama, imovie...
Les tutoriels sont adressés aux équipes porteuses du projet) ;
- x élaborer un objet numérique : les élèves enregistrent leur voix avec Audacity et y associent un univers sonore adéquat puis procèdent au montage.

Étape 2 (à l'Envol des Pionniers - Toulouse, janvier - février)

- x les classes qui le souhaitent, dans la limite des capacités d'accueil du site, présentent leurs travaux numériques à l'Envol des Pionniers. Ils partagent leurs productions en présence d'un illustrateur passionné par l'histoire de l'Aéropostale.

Étape 3 (au Festival du Livre Jeunesse Occitanie- Saint-Orens-de-Gameville, janvier - février)

- x les vidéos des élèves sont valorisées lors du Festival du Livre Jeunesse Occitanie.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / échanger avec un artiste ou un professionnel de l'art et de la culture.

Pratiquer (les pratiques) : utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production / mettre en œuvre un processus de création / concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif / réfléchir sur sa pratique.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel / mettre en relation différents champs de connaissances / mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire :
le déplacement des élèves à l'Envol des Pionniers - Toulouse.

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

LirEnsemble

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : LirEnsemble

Domaine

Littérature

Partenaire

partenariat effectif obligé
avec des acteurs du livre
choix du partenaire
par l'établissement scolaire

Contact

Christophe Pham-Ba
chargé de mission Littérature
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

conseillers pédagogiques
départementaux

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
collège
Public

Effectif

1 ou plusieurs classes
par établissement scolaire

Lieux

établissement scolaire

Période

octobre 2021 à juin 2022



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/lirensemble-0>

Le projet

Lire, c'est faire une expérience active et pratique de la littérature. En cela, mettre en voix un texte, échanger autour du travail de l'écrivain, exprimer ses goûts de lecture sont des manières de partager la littérature comme construction du sensible, de soi et du monde.

Être lecteur, c'est aussi acquérir des valeurs : respect de la liberté, de soi et d'autrui. L'action de lire participe ainsi de la construction des savoirs fondamentaux et des compétences sensibles et s'appuie aux programmes dans une approche interdisciplinaire.

Le projet LirEnsemble se propose ainsi de contribuer à la promotion du livre et de la lecture.

La démarche

Élaborer un projet d'EAC ayant pour objectif de mettre en œuvre des rendez-vous réguliers entre les élèves, la lecture et le livre et ainsi de :

- x développer des compétences et connaissances appuyées aux programmes ;
- x proposer des projets interdisciplinaires ;
- x susciter des rencontres avec des professionnels de la chaîne du livre ;
- x mettre en place des partenariats avec des structures ou des professionnels du livre ou de la lecture : auteur, comédien, librairie, médiathèque, éditeur, festival, association autour du livre ;
- x favoriser les projets inter-degrés.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / échanger avec un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture / identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

Pratiquer (les pratiques) : s'intégrer dans un processus collectif / utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production / mettre en œuvre un processus de création / concevoir et réaliser la présentation d'une production / réfléchir sur sa pratique.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel / mettre en relation différents champs de connaissances.

Modalités de financement

(se reporter à la page 5 « Précisions budgétaires »)

Attribution en euros : OUI — Attribution en HSE : NON

Prix Jeunes Poètes : poèmes pour tous les jours

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : PJP

Domaines

Littérature/Écriture

Partenaire

académie des Jeux Floraux

Contact

Christophe Pham-Ba
chargé de mission Littérature
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

Public cible

plus de 16 ans
6^e à 15 ans
Public

Effectif

classe ou participation individuelle

Lieux

établissement scolaire
Hôtel d'Assézat - Toulouse

Période

novembre 2021 à mars 2022



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/prix-des-jeunes-poetes-poemes-pour-tous-les-jours-decembre-2020-mars-2021>

Le projet

Le Prix des Jeunes Poètes souhaite sensibiliser le public scolaire à une pratique de la poésie au sens large.

Afin de redonner à la poésie sa matérialité par son faire, par son dire et contribuer à une véritable pratique de la poésie en classe et hors les murs, sont mis en avant la photographie, la vidéo, l'affiche en lien avec le texte poétique qui s'y invente.

Le Prix s'ouvre ainsi à l'ensemble des projets qui mettent en lien le texte et l'image sous la forme de photo-poèmes, de vidéo-poèmes, d'affiche-poèmes, de poèmes sonores, sonorisés, de pop-up poèmes, par exemple. Le poème s'affiche, se lit, s'écoute, se regarde, se partage.

La démarche

Étape 1 (en classe, novembre à mars)

x créations artistiques en classe, envoi des productions pour le concours.

Étape 2 (en classe, à partir de novembre)

x « poètes en classe », rencontre possible avec des poètes dans le cadre de l'année de la poésie.

Étape 3 (au Capitole, salle des Illustres - Toulouse, mai)

x fête des Fleurs, cérémonie de remise des Prix.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture / appréhender des œuvres et des productions artistiques.

Pratiquer (les pratiques) : utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production / mettre en œuvre un processus de création / concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif / réfléchir sur sa pratique.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel / mettre en relation différents champs de connaissances.

Modalités pratiques

L'envoi d'un seul poème, vidéo-poème, photo-poème suffit pour concourir. Il est aussi possible d'adresser jusqu'à cinq poèmes par envoi.

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire :
le déplacement à Toulouse, pour les lauréats du concours uniquement.

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Prix du Jeune Lecteur

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : PJL

Domaine

Littérature

Partenaire

Prix du Jeune Écrivain

Contact

Christophe Pham-Ba
chargé de mission Littérature
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

Prix du Jeune Écrivain
actionculturelle.pje@pje.net

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
collège (4^e, 3^e)
Public

Effectif

1 à 2 classes retenues
par établissement scolaire

Lieux

établissement scolaire
salle Alizé - Muret

Période

décembre 2021 à mars 2022



Pour en savoir plus

<https://www.pje.net/prix-du-jeune-lecteur>

Le projet

Et si vos élèves élaient leur nouvelle préférée ? Depuis 2006, à l'initiative du lycée Pierre d'Aragon à Muret, les lauréats rencontrent leurs premiers lecteurs. Ces derniers attribuent le Prix du Jeune Lecteur après avoir lu en classe les douze nouvelles lauréates et avoir choisi leur préférée.

En fonction du vote cumulé des élèves, tous établissements confondus, un palmarès est établi par les lycéens et collégiens ayant participé au Prix.

La démarche

Étape 1 (dans les établissements, novembre)

x transmission des douze nouvelles lauréates aux établissements engagés dans le Prix.

Étape 2 (en classe, novembre à février)

x lecture des nouvelles en classe.

Étape 3 (février)

x communication des notes attribuées par les établissements.

Étape 4 (en classe ou salle Alizé à Muret, mars)

x rencontres possibles avec les lauréats.
(salle Alizé à Muret ou dans l'établissement scolaire)

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / appréhender des œuvres et des productions artistiques.

Pratiquer (les pratiques) : s'intégrer dans un processus collectif / réfléchir sur sa pratique.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique.

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire :
le déplacement, éventuel, des élèves à Muret.

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Une année de vive voix

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : UADV

Domaines

Littérature/ mise en voix

Partenaire

Confluences - Montauban

Contact

Christophe Pham-Ba
chargé de mission Littérature
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

Véronique Bernard
association Confluences/Festival
Lettres d'automne
veronique@confluences.org

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
Public

Effectif

1 classe retenue
par établissement scolaire

Lieux

établissement scolaire
espace des Augustins - Montauban

Période

octobre 2021 à mai 2022

Intervenant

comédiens Nathalie Vidal
et Régis Lux



Pour en savoir plus

<https://www.confluences.org/une-annee-de-vive-voix/>

Le projet

Le projet « une année de vive voix » propose d'aborder la littérature et l'oralité par la biais de la lecture à voix haute.

Formidable outil pour accompagner les élèves dans une approche nouvelle de la lecture et pour les familiariser avec la prise de parole en public, la lecture à voix haute permet d'aborder d'une part les difficultés techniques (articulation, intensité de la voix, l'adresse du texte) et d'autre part les difficultés d'appropriation du texte et de son sens (imagination, émotions, engagement).

Ce travail s'appuie en outre sur une base essentielle : retrouver la confiance en soi et oser.

La démarche

Pendant l'année scolaire, enseignants et élèves font l'apprentissage de la lecture à voix haute et préparent une lecture d'une vingtaine de minutes qu'ils présenteront sur scène au mois de mai devant un jury.

Ce projet possède une dimension de rencontre et de partage avec quatre autres lycées de la région.

- x formation des enseignants par des comédiens professionnels ;
(novembre-décembre, espace des Augustins - Montauban)
- x rencontre inter-établissements et lecture à haute voix
par un comédien à Montauban ;
- x rencontre en classe avec un auteur autour de l'écriture et de la lecture
à voix haute ;
- x en classe : trois ateliers de lecture à haute voix menés par un comédien ;
- x en classe : réalisation de vidéos par les élèves autour du projet :
« empreintes numériques » ;
- x confrontation des feedbacks avec les comédiens sur les premiers travaux ;
- x mutualisation des pratiques à Montauban (lors de la rencontre-lecture
avec Maurice Petit) et débat autour des performances des élèves ;
- x restitution du projet par une rencontre interclasses devant un jury
et une soirée publique avec remise de prix et projection des « empreintes
numériques ».

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture.

Pratiquer (les pratiques) : s'intégrer dans un processus collectif / utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production / concevoir et réaliser la présentation d'une production / réfléchir sur sa pratique.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique/ mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

Modalités de financement

Participation financière de l'établissement scolaire :
1500 euros par classe (prévoir un projet Occit'avenir)

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Prix du livre sciences pour tous

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : PLSPT

Domaines

Littérature/Culture scientifique

Partenaire

académie des Sciences
syndicat national de l'édition

Contact

Christophe Pham-Ba
chargé de mission Littérature
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

Françoise Richon
enseignante-relais pour le suivi
de l'action
prixLSPT@ac-bordeaux.fr

Public cible

lycée général et technologique (2^{nde})
lycée professionnel (2^{nde})
collège (4^e)
Public

Effectif

1 classe retenue
par établissement scolaire

Lieux

établissement scolaire

Période

octobre 2021 à mai 2022



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/prix-du-livre-sciences-pour-tous>

Le projet

Conjuguer la curiosité des élèves au plaisir de lire, appréhender les grands enjeux de la science contemporaine, offrir aux classes la possibilité de rencontrer des passeurs de science tels sont les objectifs de ce concours.

Le prix est attribué par des élèves de seconde pour les lycées et par des élèves de quatrième pour les collèges, à l'auteur d'un ouvrage de culture scientifique qui aura su les séduire.

Les élèves, constitués en jury, seront appelés à débattre, échanger et argumenter sur les dix ouvrages de la sélection. Deux sélections différentes sont proposées : une pour le collège, une pour le lycée.

La version collège du prix est pilotée par l'académie de Rouen, celle pour le lycée par l'académie de Bordeaux.

La démarche

Étape 1 (en classe, octobre)

x mise en lecture des ouvrages sélectionnés par les établissements.

Étape 2 (en classe, novembre à mars)

x lecture des ouvrages, débats, venues d'auteurs, animations autour du livre

x envoi du classement des ouvrages à l'académie de Bordeaux (pour les lycées) ou de Rouen (pour les collèges) en mars.

Étape 3 (à l'Institut de France - Paris, mai)

x remise nationale du Prix (date à définir).

Présentation des travaux des élèves, conférence-débat avec le lauréat et/ou le scientifique.

Les objectifs de formation de l'EAC

Sont valorisés : le développement d'une culture scientifique (acquisition de connaissances dans un domaine scientifique, appréhension des enjeux de la science historique et actuelle), l'incitation à la lecture par la découverte de livres documentaires scientifiques et apprentissage de ce type de lecture, le développement de l'esprit critique (entraînement à l'argumentation et à la communication écrite ou orale, pratique du débat).

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres/ appréhender des œuvres et des productions artistiques.

Pratiquer (les pratiques) : utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production / concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'appropriier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel / mettre en relation différents champs de connaissances.

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire : l'achat des livres.

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Prix patrimoine mondial en Occitanie

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : PPMO

Domaine

Patrimoine

Partenaires

Agence des chemins
de Compostelle (ACIR)
Région Occitanie
DRAC Occitanie
DRAAF Occitanie

Contact

Anne-Laure Jover
chargée de mission Patrimoine
anne-laure.jover@ac-toulouse.fr
prix.patrimoinemondialoccitanie@ac-toulouse.fr

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
collège
Public

Effectif

non limité

Lieux

établissement scolaire
site(s) choisi(s) pour le projet

Période

octobre 2021 à juin 2022



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/prix-du-patrimoine-mondial-en-occitanie-carnet-de-voyage>

Le projet

Autour d'un fil rouge, celui du carnet de voyage, réel (suite à une découverte de terrain) ou virtuel (à partir d'une découverte appuyée sur des ressources numériques), les élèves sont invités à traverser le temps et l'espace pour découvrir un ou plusieurs sites d'Occitanie classé(s) à l'UNESCO.

Le déroulement

Étape 1 (en classe, septembre - octobre)

x présentation du projet aux élèves. Choix du ou des sites parmi les huit biens inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO en Occitanie qui font l'objet du carnet de voyage.

Étape 2 (en classe, octobre - janvier)

x travail de recherche et de récolte d'informations à partir de supports numériques et/ou sur le(s) site(s) concerné(s). Choix des techniques utilisées pour la réalisation du carnet de voyage (collages, textes, croquis, dessins, maquettes, films, photographies, poèmes, chants, land-art...) et constitution éventuelle de groupes en fonction des compétences/souhaits des élèves.

Étape 3 (en classe, janvier - avril)

x réalisation du carnet de voyage par les élèves.

Étape 4 (avril)

x clôture de la plateforme de dépôt des productions.

Étape 5 (mai - juin)

x délibérations du jury et remise des prix dans les établissements scolaires lauréats.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension des œuvres.

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire :
le déplacement des élèves vers le(s) site(s), les éventuels droits d'entrée ainsi que la rémunération d'un intervenant.

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Partage ton paysage

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : PTP

Domaine

Patrimoine

Partenaire

Conseils d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement
- CAUE

DRAC Occitanie

DREAL

artistes ou autres professionnels
de la culture

Contact

Anne-Laure Jover
chargée de mission Patrimoine
anne-laure.jover@ac-toulouse.fr

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
collège
Public

Effectif

non limité

Lieux

établissement scolaire
site(s) choisi(s) pour le projet

Période

octobre 2021 à juin 2022



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/partage-ton-paysage-0>

Le projet

Le projet vise la sensibilisation des élèves au paysage et à la biodiversité. Il les conduira à tisser un lien fort, personnel et durable avec les paysages qui les entourent et dans lesquels ils vivent.

Ceux-ci, avec l'accompagnement des enseignants, conduisent une réflexion sur l'évolution et la transformation des paysages sous l'action de l'Homme et, abordent les enjeux liés au patrimoine, au paysage, à l'architecture, au développement durable, à l'art et à la biodiversité.

La démarche

- × la démarche vise à développer des compétences et des connaissances appuyées aux programmes, à susciter des rencontres avec des lieux et des professionnels, à restituer le projet dans une production numérique qui rende compte de la démarche ;
- × le projet fait découvrir aux élèves leurs territoires et les représentations que l'on en a fait afin de comparer la diversité des perceptions des lieux dans le temps et dans l'espace ;
- × le projet est interdisciplinaire ;
- × le projet s'appuie sur un partenariat avec des professionnels ;
- × le projet s'articule autour d'une problématique relative au territoire qui donne une cohérence à l'ensemble ;
- × le projet peut enrichir le parcours citoyen et le parcours Avenir ;
- × les projets de cycle 3 menés conjointement par une classe de CM1, CM2 et une classe de 6^e sont particulièrement appréciés.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension des œuvres.

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire :
le déplacement des élèves vers le(s) site(s), les éventuels droits d'entrée ainsi que la rémunération d'un intervenant.

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

À nous Le Patrimoine !

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : ANLP

Domaine

Patrimoine

Partenaires

partenariat effectif obligé
partenariats locaux,
labels Pays d'art et d'histoire villes
d'art et d'histoire Patrimoine mondial
de l'UNESCO Grands sites,
autres partenaires

Contact

Anne-Laure Jover
chargée de mission Patrimoine
anne-laure.jover@ac-toulouse.fr

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
collège
Public

Effectif

1 ou plusieurs classes

Lieux

établissement scolaire
site(s) choisi(s) pour le projet

Période

octobre 2021 à juin 2022



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/nous-le-patrimoine-2>

Le projet

Le projet « À nous Le Patrimoine ! » se donne pour objectif la découverte et l'appropriation du patrimoine matériel régional par les élèves. Interdisciplinaire, il s'appuie sur un partenariat conduit avec une structure ou des professionnels du patrimoine. Les équipes peuvent choisir parmi les thèmes suivants : la ville, l'habitat, le patrimoine scientifique et le patrimoine artistique. Les projets de cycle 3, menés conjointement par une classe de CM2 et une classe de 6^e sont particulièrement appréciés.

La démarche

La démarche vise à développer des compétences et des connaissances appuyées aux programmes, à susciter des rencontres avec des lieux patrimoniaux et des professionnels, à restituer le projet dans une production qui rende compte des acquis et des réflexions.

Le projet permet à l'élève de tisser un lien fort avec le patrimoine local ou régional, de conduire une réflexion sur les notions de mémoire, de conservation, de sauvegarde et de transmission.

Le projet est obligatoirement accompagné d'un film d'une durée qui n'excède pas 5 minutes et qui rend compte de ses différentes étapes, de la démarche et donne à voir le ou les objets patrimoniaux, supports de travail des élèves.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances/mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

Modalités pratiques

Les productions des élèves (film) feront l'objet d'une web-série diffusée sur le site de la DAAC en juin. Les modalités d'envoi des capsules seront précisées ultérieurement

Modalités de financement

(se reporter à la page 5 « Précisions budgétaires »)

Attribution en euros : OUI — Attribution en HSE : NON

Les aires éducatives terrestres

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : EDD-AET

Domaine

Éducation au Développement Durable

Partenaire

Office Français de la Biodiversité partenariat effectif obligé avec des structures en lien avec la préservation de l'environnement et/ou agissant pour l'EEDD

Contact

mission académique EDD
edd@ac-toulouse.fr

Public cible

collège
Public

Effectif

au moins 1 classe par établissement

Lieux

établissement scolaire
aires terrestres éducatives
à choisir par les élèves

Période

octobre 2021 à juin 2022

Intervenant

au choix de l'établissement scolaire validé par le GRAE



Pour en savoir plus

<https://ofb.gouv.fr/aires-educatives>

Le projet

Pour sensibiliser les élèves et approfondir leurs connaissances sur la biodiversité locale et l'importance de sa préservation, la mission EDD propose, en partenariat avec l'office français de la biodiversité et l'agence régionale de la biodiversité, le développement d'aires terrestres éducatives.

Une aire terrestre éducative est une zone terrestre de petite taille (parc urbain, friche, zone humide, forêt...) qui devient le support d'un projet.

Il s'agit de petits territoires naturels gérés de manière participative par les collégiens, en partenariat avec des structures locales. Les élèves se réunissent sous la forme d'un « conseil des enfants » et prennent toutes les décisions concernant leur aire terrestre éducative.

La démarche

Étape 1 (à destination des enseignants, juin à septembre)

- × se renseigner sur la démarche des aires éducatives et la méthodologie attendue <https://ofb.gouv.fr/aires-educatives> ;
- × identifier un site potentiel de l'aire éducative ;
- × s'engager dans un partenariat avec la commune ou la communauté de communes sur laquelle se trouve l'aire éducative ;
- × identifier une structure référente accompagnatrice de la démarche parmi les associations d'EDD ou les structures de protection de l'environnement (*), estimer le coût et le financement du projet (**);
- × s'inscrire sur le portail SAGAE <https://sagae.ofb.fr/> en plus de la demande sur ADAGE.

Étape 2 (en classe, octobre - juin)

- × les premiers pas du projet avec les élèves : organiser le « conseil de la Terre » qui gère l'aire éducative, introduire le projet auprès des élèves, déterminer une zone pour la création de l'aire éducative, découvrir ce qu'est la gestion de l'aire éducative ;
- × la gestion de l'aire éducative : étudier le site et son territoire, définir les objectifs pour l'aire éducative, définir des actions concrètes et réalisables, évaluer les actions, demander la labellisation par l'Office Français de la Biodiversité (OFB)

(*) : la mission EDD et le groupe régional des aires éducatives (GRAE) pourront accompagner l'école ou l'établissement dans l'identification de potentielles structures accompagnatrices

(**) : l'établissement doit avoir évalué le coût prévisionnel de la démarche et envisagé des sources de financement (autofinancement, subventions par une ou des collectivités territoriales...)

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : échanger avec un professionnel de la culture scientifique.

Pratiquer (les pratiques) : s'intégrer dans un processus collectif / réfléchir sur sa pratique.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances.

Modalités de financement

(se reporter à la page 5 « Précisions budgétaires »)

Attribution en euros : OUI — Attribution en HSE : OUI

Le Jeune Ballet Toulouse Occitanie

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : JBTO

Domaine

Danse

Partenaire

Centre chorégraphique
James Carlès Toulouse

Contact

Michel Barreiros
chargé de mission Danse,
Arts du Cirque
michel.barreiros@ac-toulouse.fr

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
Public

Effectif

10 lycées
le nombre de classes dépend
de la capacité du lieu d'accueil
et de la forme chorégraphique
proposée

Lieux

établissement scolaire

Période

décembre 2021 à mai 2022

Intervenant

Danseurs du JBTO
Centre chorégraphique
James Carlès -Toulouse



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/le-junior-ballet-toulouse-occitanie-jbto-centre-choregraphique-james-carles>

Le projet

Les jeunes danseurs en formation au Junior Ballet Toulouse Occitanie (JBTO), cellule d'insertion professionnelle liée au centre chorégraphique James Carlès (Toulouse), proposent de venir dans les lycées pour présenter des œuvres chorégraphiques du répertoire et de faire pratiquer la danse aux élèves à la suite de la représentation.

La thématique retenue est « 10 portraits féminins pour dépasser les stéréotypes féminins/masculins ».

La démarche

Étape 1 (en visioconférence, à destination des enseignants, décembre)

x réunion d'information pour les équipes, en visioconférence, 1 heure.

Étape 2 (dans l'établissement, janvier - mai)

x préparation des élèves à la représentation ;

x accueil du Junior Ballet Toulouse Occitanie dans l'établissement pour une représentation (journée ou demi-journée) ;

x accompagnement de l'atelier pour les élèves par le JBTO ;

x exploitation des pistes pédagogiques par les équipes ;

Étape 3 (bilan de l'action, juin)

x bilan du projet par questionnaire ou sondage.
Retour et partage d'expérience.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / échanger avec un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture / appréhender des œuvres et des productions artistiques.

Pratiquer (les pratiques) : utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production / réfléchir sur sa pratique.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique et culturel.

Modalités pratiques

Mise à disposition d'un espace pour la présentation chorégraphique (entre 70m² et 120m²) et du matériel de diffusion du son par l'établissement scolaire.

Pour le spectacle : entre 3 et 6 classes par représentation soit entre 90 et 200 élèves.

Pour l'atelier de pratique : 1 classe soit entre 20 et 35 élèves

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire :
les frais de transports du JBTO pour les lycées au-delà de Toulouse et sa périphérie.

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Interprète Ton Haka !

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : IT'HAKA

Domaines

Danse/Musique

Partenaires

La Plateforme (ADDAS)

Contact

Michel Barreiros
chargé de mission Danse,
Arts du Cirque
michel.barreiros@ac-toulouse.fr

Christelle Zucchetto
chargée de mission musique
christelle.zucchetto@ac-toulouse.fr

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
collège
Public

Effectif

non limité

Lieux

établissement scolaire

Période

novembre 2021 à mai 2022



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/interprete-ton-haka>

Le projet

En lien avec la Coupe du Monde de Rugby 2023, le projet Interprète Ton Haka (IT'HAKA) propose d'associer deux disciplines artistiques : la danse et la musique.

Ce projet interdisciplinaire permet aux établissements volontaires de proposer LEUR Haka. Il engage des classes dans une découverte de l'interaction entre le corps, le geste, la voix et le rythme.

Ce projet est l'occasion de dépasser les stéréotypes de genre sur les activités chorégraphiques. It'Haka participe et contribue au parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève.

La démarche

Étape 1 (en visioconférence, à destination des enseignants, novembre)

x réunion d'information pour les équipes et lancement du projet, en visioconférence, 1 heure.

Étape 2 (février)

x suivi et accompagnement du projet.

Étape 3 (mai)

x retour des productions (captation vidéo)

Chaque classe participante s'engage à créer une chorégraphie originale réinventant le Haka traditionnel pour laquelle voix, geste et rythme sont associés. Il s'agit pour les élèves de rechercher, définir, expérimenter individuellement et collectivement autour d'une création et d'en proposer une interprétation collective. Ce projet met en œuvre une démarche de création chorégraphique et musicale (vocale et percussive). Chaque classe présente « son » haka sous un format numérique (vidéo) qui n'excède pas trois minutes et réalise un support écrit, fruit du travail collectif des élèves, matérialisant la démarche de création engagée, précisant les choix artistiques retenus et proposant deux ou trois pistes d'amélioration.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.

Pratiquer (les pratiques) : mettre en œuvre un processus de création / s'intégrer dans un processus collectif / réfléchir sur sa pratique.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel.

Modalités de financement

(se reporter à la page 5 « Précisions budgétaires »)

Attribution en euros : OUI — Attribution en HSE : NON

Illustrer la science

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : ILS

Domaines

Culture scientifique, technique et industrielle

Partenaire

IRES, CNRS
Université Paul Sabatier - UT3

Contact

Karine Bichet-Ramon
chargée de mission CSTI
karine.ramon@ac-toulouse.fr

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
collège
Public

Effectif

non limité

Lieux

établissement scolaire
éventuellement sites du référent scientifique

Période

octobre 2021 à juin 2022

Intervenant

référent scientifique



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/illustrer-la-science-0>

Le projet

« Illustrer la science » est un projet collaboratif de culture scientifique et technique. Il s'inscrit dans la lignée de ceux qui ont été portés depuis 2011 avec la construction du tableau périodique, le cabinet des curiosités, la chimie au cœur des sciences et, en 2020, de l'élément chimique à l'objet du quotidien.

Chaque classe participante se voit attribuer un thème, réalise une recherche documentaire sur le sujet et fait le choix d'une illustration plastique. La recherche est matérialisée par un document qui décrit l'aspect scientifique, le replace dans son contexte historique et social, explique les choix artistiques.

Le travail est conduit avec l'appui d'un scientifique référent avec lequel les classes sont mises en relation lors du 1^{er} trimestre. En fin d'année scolaire, des représentants élèves de chaque classe sont invités à présenter oralement les productions plastiques et expliquer leur démarche lors d'un colloque d'élèves.

La démarche

Étape 1 (en présentiel ou en visio conférence, à destination des enseignants, octobre-novembre)

x réunion d'information des enseignants porteurs de projet, attribution des thèmes.

Étape 2 (en classe, novembre - avril)

x travail de recherche avec l'appui d'un scientifique référent et production plastique.

Étape 3 (dans un lieu extérieur à l'établissement scolaire, mai)

x colloque scientifique des élèves.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité scientifique et son plaisir à rencontrer / échanger avec des scientifiques.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissance / mobiliser ses savoirs et ses expériences / exprimer un jugement critique.

Modalités pratiques

Parallèlement au dépôt du projet sur l'application ADAGE, le porteur du projet choisit un thème en répondant au formulaire en ligne Illustrer la science (https://ppe.orion.education.fr/academie/itw/answer/zxe_F63Y6CEyGwSyEi4bAQ)

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire :
le budget de fonctionnement et les déplacements des élèves.

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Ateliers science et livres

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : ASL

Domaines

Culture scientifique, technique et industrielle/Littérature

Partenaires

association Délires d'encre

Contact

Michel Barreiros
chargé de mission Danse,
Arts du Cirque
michel.barreiros@ac-toulouse.fr

Nicolas Massas,
Mathilde Chaumont
contact@deliresdencre.org

Public cible

collège
Public

Effectif

non limité

Lieux

établissement scolaire

Période

octobre 2021 à juin 2022

Intervenant

médiateurs scientifiques
de l'association Délires d'encre



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/illustrer-la-science-0>

Le projet

Les sciences et la littérature sont des outils indispensables pour comprendre le monde qui nous entoure. La manipulation, l'expérimentation permettent de rendre plus concrètes et ludiques certaines notions.

Le livre offre un cadre idéal pour se documenter, s'évader, se projeter. Les débats, quant à eux, permettent de rendre les élèves plus acteurs, plus citoyens et, ainsi, apporter de nouveaux éclairages et points de vue sur une situation. Ils développent des qualités d'expression orale, d'argumentation et d'écoute.

Les « ateliers science et livres » proposent de mettre en synergie l'a science et le livre pour un enrichissement mutuel. Cette association vise la transversalité des savoir-faire, le développement de la curiosité par la découverte et l'aventure et propose de cultiver l'envie d'apprendre et de comprendre. Lors des ateliers, le travail de groupe est privilégié afin de favoriser les échanges, les débats et la solidarité afin de travailler sur le savoir-être.

La démarche

x choisir un atelier dans le catalogue : <http://www.deliresdencre.org/espace-enseignants/sciences-et-litterature/> ;

x définir l'atelier choisi, la date et l'heure de l'atelier avec les médiateurs (05 61 00 59 97), mi-octobre ;

x commencer le projet autour de la venue du médiateur.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité scientifique et son plaisir à rencontrer / échanger avec des scientifiques.

Pratiquer (les pratiques) : mettre en œuvre un processus de création / concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif / réfléchir sur sa pratique.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / exprimer un jugement critique / mobiliser ses savoirs et ses expériences / exprimer un jugement critique.

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire :
frais inhérents à la venue du médiateur (170€ la demi-journée, 300€ la journée, frais kilométriques), matériel à prévoir suivant l'atelier choisi (20€ la demi-Journée, 30€ la journée).

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Festival Terre d'Ailleurs

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : FTA

Domaine

Culture scientifique, technique et industrielle

Partenaires

association Délires d'encre
Muséum d'Histoire Naturelle - Toulouse

Contact

Karine Bichet-Ramon
chargée de mission CSTI
karine.ramon@ac-toulouse.fr

Jade Pujol
association Délires d'encre
tda@deliresdencre.org

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
collège
Public

Effectif

limité à 16 classes
1 à 2 classes retenues
par établissement

Lieux

établissement scolaire
Muséum d'histoire naturelle - Toulouse

Période

25 et 26 novembre 2021

Intervenant

intervenants du Festival Terres d'ailleurs



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/illustrer-la-science-0>

Le projet

Terres d'Ailleurs est un festival à la croisée de plusieurs mondes : les sciences, l'exploration, la littérature de voyage, l'art...

Organisé en partenariat avec le Muséum d'Histoire Naturelle à Toulouse en ses lieux, il est accessible à tous et gratuit.

Durant ce festival de cinq jours de rencontres à destination du grand public, deux journées sont dédiées aux scolaires. Lors des rendez-vous annuels Terres d'Ailleurs, les établissements scolaires de la région Occitanie ont la possibilité de rencontrer de frands aventuriers et explorateurs.

Ces rencontres scolaires font partie intégrante de projets menés par les enseignants en amont et en aval de l'action. Elles permettent une approche pédagogique et originale des sciences à travers des supports tels que le livre, la vidéo ou encore la photographie.

La démarche

- × choisir un intervenant à l'aide du document biographique : <http://www.deliresdencre.org/espace-enseignants/terres-dailleurs/> ;
- × préparer le projet pédagogique autour de la profession et des travaux de l'intervenant en prenant en compte les connaissances, la pratique et la rencontre ;
- × commencer le projet autour de la venue de l'intervenant ;
- × 25 et 26 novembre 2021 - rencontre avec l'intervenant pendant la demi-journée au Muséum d'Histoire Naturelle - Toulouse. La deuxième partie de la journée est dédiée à la visite des expositions permanente ou temporaire présentées par les médiateurs du Muséum ainsi qu'à des lectures dispensées par les médiathécaires du Muséum.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité scientifique et son plaisir à rencontrer / échanger avec des scientifiques.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / mobiliser ses savoirs et ses expériences / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel / exprimer un jugement critique.

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire :
déplacement des élèves (Muséum d'Histoire Naturelle - Toulouse)
et repas

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Scientilivre

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : SCIENTILIVRE

Domaines

Culture scientifique, technique
et industrielle/Littérature

Partenaires

association Délire d'encre

Contact

Karine Bichet-Ramon
chargée de mission CSTI
karine.ramon@ac-toulouse.fr

Élise Desplas
association Délire d'encre
edesplas@deliresdencre.org

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
collège
Public

Effectif

non limité

Lieux

établissement scolaire

Période

mars 2022

Intervenant

auteurs du Festival Scientilivre



Pour en savoir plus

<http://www.deliresdencre.org/espace-enseignants/scientilivre/>

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/scientilivre-2021>

Le projet

Scientilivre est un festival de découverte et sensibilisation aux sciences et à la lecture. Accessible à tous, il se déroule en deux temps avec des rencontres scolaires (collèges et lycées) en semaine et des rencontres grand public le temps d'un week-end.

Lors des rendez-vous annuels Scientilivre, les établissements scolaires ont le plaisir d'accueillir de grands auteurs scientifiques. Ces rencontres s'intègrent dans des projets menés par les enseignants. Elles permettent une approche pédagogique et originale de la lecture scientifique.

La démarche

- x choisir un auteur à l'aide du document biographique disponible sur le site : <http://www.deliresdencre.org/espace-enseignants/scientilivre/> ;
- x contacter l'association pour toute réservation de créneaux et pour le choix de l'auteur (05 61 00 59 97), mi-octobre ;
- x préparer le projet pédagogique (exposé, lecture, pièce de théâtre, conte...) autour des ouvrages de l'auteur en prenant en compte les connaissances, la pratique et la rencontre. L'association Délire d'encre peut vous aider dans cette étape importante de l'organisation.
- x commencer le projet autour de la venue de l'auteur.
L'auteur rencontre une classe à la fois, dans la limite de deux classes par demi-journée.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité scientifique et son plaisir à rencontrer / échanger avec des scientifiques.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / mobiliser ses savoirs et ses expériences / Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel / exprimer un jugement critique.

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire :
participation à la venue de l'auteur
(195€ la demi-journée, 280€ la journée)

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Les défis solaires

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : PSODS

Domaine

Culture scientifique, technique et industrielle

Partenaires

Cité de l'Espace - Toulouse Planète Sciences Occitanie

Contact

Vincent Lavanant
chargé de mission CSTI
vincent.lavanant@ac-toulouse.fr

Planète Sciences Occitanie
occitanie@planete-sciences.org

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
collège
Public

Effectif

non limité
classe ou groupe de projet

Lieux

établissement scolaire
Cité de l'Espace - Toulouse
(rencontres régionales)
Département (à voir
avec correspondants locaux)

Période

octobre 2021 à mai 2022

Intervenant

suiveurs bénévoles



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/planete-sciences-occitanie-defis-solaires>

Le projet

Les défis solaires offrent un moyen de mieux comprendre, dans le domaine de l'énergie en général et du transport en particulier, quelles sont les interdépendances entre les grands enjeux planétaires contemporains et donc d'agir en toute connaissance de cause pour mener à bien une réflexion constructive sur la transition énergétique.

Cette opération est non seulement un défi lancé aux scolaires pour réaliser un véhicule modèle réduit fonctionnant à l'énergie solaire et participer à une course en fin d'année scolaire, mais aussi un prétexte à travailler sur notre consommation d'énergie au quotidien (connaissance des différentes formes de production d'énergie - fossiles, nucléaires et renouvelables - qui ont toutes leurs avantages et leurs inconvénients et s'interroger sur comment mieux consommer).

Ces modèles de véhicules solaires établissent un trait d'union entre les transports et les énergies renouvelables.

La démarche

Journée d'information des enseignants en début de projet, suivi des projets via un blog dédié, rencontres des projets finalisés à la Cité de l'Espace à Toulouse (généralement en mai de l'année en cours) ou rencontres départementales dans de nombreux départements de la région Occitanie.

- × les « DÉFIS SOLAIRES - Véhicules filoguidés » s'adressent principalement à des élèves de cycle 3 et 4 qui devront, à partir de cellules solaires, d'un condensateur et d'un moteur électrique fournis, concevoir et réaliser un petit véhicule mû uniquement par l'énergie solaire ;
- × Les « DÉFIS SOLAIRES - Véhicules radiocommandés » s'adressent principalement à des élèves de collège et de lycée qui devront réaliser, toujours en équipe, un véhicule radiocommandé selon un protocole précis. Les lycées sont invités à apporter leur « propre touche » à des véhicules de mêmes caractéristiques générales. Place à l'expérimentation et à l'innovation ! (*)

(*) L'énergie utile au fonctionnement et au déplacement des véhicules doit être exclusivement solaire. Ces véhicules devront respecter le cahier des charges afin de se mesurer entre eux selon leurs catégories lors des courses proposées.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité scientifique et son plaisir à rencontrer des sites en rapport avec le soleil (Four solaire du CNRS d'Odeillo, de Font Romeu, la centrale Thémis...).

Pratiquer (les pratiques) : mettre en œuvre un processus de création / concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'insérer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / mobiliser ses savoirs et ses expériences / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel / exprimer un jugement critique.

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire : adhésion à Planète Sciences Occitanie (50 €), déplacements des élèves, achat éventuel de matériel.

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Trophées de robotique

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : PSOTDR

Domaine

Culture scientifique, technique et industrielle

Partenaires

Cité de l'Espace - Toulouse
LAAS
Planète Sciences Occitanie

Contact

Vincent Lavanant
chargé de mission CSTI
vincent.lavanant@ac-toulouse.fr

Planète Sciences Occitanie
occitanie@planete-sciences.org

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
collège
Public

Effectif

15 groupes de jeunes de 7 à 18 ans
regroupés en équipes de 2 jeunes
(1 pilote/1 co-pilote)

Lieux

établissement scolaire
Cité de l'Espace - Toulouse

Période

octobre 2021 à mars 2022

Intervenant

animateurs Planète Sciences
et partenaires experts
et chercheurs en robotique



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/les-trophees-de-robotique-concourir-en-mars-2020-la-cite-de-l-espace>

Le projet

Faire participer vos élèves aux Trophées de robotique, un projet d'équipe et pédagogique pour découvrir les domaines de la robotique : mécanique, électricité, informatique et électronique.

Nul besoin d'être un spécialiste de la robotique, novice ou initié, ce concours est ouvert à tous !

Créez votre robot et valorisez votre projet en relevant des défis lors des rencontres en mars 2022 à la Cité de l'Espace à Toulouse.

La démarche

Pendant 6 mois, les équipes conçoivent et construisent un robot filoguidé suivant le cahier des charges fourni lors de l'inscription et ainsi mènent leur projet à terme. Chaque année, le thème se renouvelle.

Durant la phase de réalisation, les participants ont la possibilité de poser des questions et demander des précisions sur le règlement du concours par l'intermédiaire du site internet ou par téléphone auprès du suiveur régional. Sur demande, un suivi technique local peut être envisagé pour les équipes qui participent pour la première année au concours.

Échanges de pratique et valorisation du projet via un site internet dédié : <https://www.tropheesderobotique.fr/>

Un temps dédié à la Cité de l'Espace à Toulouse permet de valoriser les projets et favorisent des rencontres avec des experts et chercheurs en robotique. Chaque rencontre est un moment pendant lequel sont organisées des animations robotiques, des démonstrations de nouvelles technologies et une conférence donnée par un expert en robotique.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité scientifique et son plaisir à rencontrer / échanger avec des experts, des scientifiques.

Pratiquer (les pratiques) : mettre en œuvre un processus de création / concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / mobiliser ses savoirs et ses expériences / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel / exprimer un jugement critique.

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire :
adhésion à Planète Sciences Occitanie (50€), déplacements des élèves, achat éventuel de matériel.

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Une Fusée Au Collège

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : PSOFC

Domaines

Culture scientifique, technique et industrielle

Partenaire

Centre National d'Etudes Spatiales - CNES Planète Sciences Occitanie

Contact

Vincent Lavanant
chargé de mission CSTI
vincent.lavanant@ac-toulouse.fr

Planète Sciences Occitanie
occitanie@planete-sciences.org

Public cible

collège
Public

Effectif

classe ou groupe de projet

Lieux

établissement scolaire
Terrain spécifique pour lancement
(Aérodrome ou terrain militaire)

Période

octobre 2021 à juin 2022

Intervenant

suiveurs bénévoles



Pour en savoir plus

<https://www.planete-sciences.org/espace/Minifusee/Presentation>
<https://enseignants-mediateurs.cnes.fr/fr/projets/fusees>

Le projet

L'opération « Une Fusée Au Collège » offre la possibilité à une classe de réaliser une fusée qui va voler entre 300 et 600 mètres d'altitude.

À travers une démarche expérimentale qui va permettre aux élèves de comprendre le vol de la fusée et les paramètres qui influent sur son vol, la classe va pouvoir imaginer, construire et lancer une fusée qui éjectera à culmination un parachute pour une redescente tout en sécurité. Pour les plus ambitieux, des expériences pourront être embarquées et récupérer des données scientifiques ou tout simplement des images de vol.

La démarche

Journée d'information (novembre 2021) des enseignants participants au projet, 2 à 3 visites de suivis en cours d'année, campagne de lancement

- x toutes les fusées doivent être construites et voler en accord avec la législation et les règles de sécurité CNES et Planète Sciences selon un cahier des charges ;
- x les mini fusées sont contrôlées avant le vol et observées pendant le vol par les membres de Planète Sciences ;
- x afin de respecter les règles de sécurité, les propulseurs utilisés dans le cadre de l'opération sont fournis et mis en œuvre par Planète Sciences ;
- x les fusées mesurent entre 600mm et 1m pour un diamètre de 50 à 60 mm ;
- x la conception et la réalisation de la fusée et du système ralentisseur afin de poser en douceur la fusée au sol sont réalisées par les élèves ;
- x l'élaboration de cet engin spatial permet la mise en œuvre d'un travail collectif de recherche, d'étude et de réalisation. La classe est répartie en petits groupes de projets (4 à 5 élèves) qui imaginent et réalisent une fusée pouvant voler jusqu'à 600 mètres d'altitude
- x Les thèmes possibles à aborder dans le projet : connaissance de l'atmosphère, électronique - électricité - mécanique, informatique, orbitographie, vol simulé, métrologie, météorologie, étude des différents types de fusées (fonctionnement, technologie, trajectoires, principes physiques liés à leur mode d'évolution, histoire de la conquête spatiale)...

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité scientifique et son plaisir à rencontrer / identifier la diversité des lieux et des acteurs de culture scientifique, technique et industrielle de son territoire.

Pratiquer (les pratiques) : mettre en œuvre un processus de création / concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / mobiliser ses savoirs et ses expériences / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel / exprimer un jugement critique.

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire :
200€ (participation au projet incluant l'adhésion à Planète Sciences Occitanie), déplacements des élèves, achat de matériel pour la fabrication de la fusée

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Un Ballon Pour L'école

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : PSOBPE

Domaine

Culture scientifique, technique et industrielle

Partenaires

Centre National d'Études Spatiales
- CNES Planète Sciences Occitanie

Contact

Vincent Lavanant
chargé de mission CSTI
vincent.lavanant@ac-toulouse.fr

Planète Sciences Occitanie
occitanie@planete-sciences.org

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
collège
Public

Effectif

classe ou groupe de projet

Lieux

établissement scolaire

Période

octobre 2021 à juin 2022

Intervenant

suiveurs bénévoles



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/cnes-ressources-pour-les-projets-de-classe>

Le projet

L'opération « Un Ballon pour l'École » consiste à mettre à disposition des établissements scolaires des ballons (chaînes de vol) afin de permettre aux élèves de concevoir et réaliser des nacelles expérimentales qui seront embarquées sous ces ballons atmosphériques.

Ces nacelles, prétexte à l'initiation des jeunes aux sciences, aux techniques, à la démarche expérimentale et au développement d'un projet en équipe, sont le fruit du travail des élèves. L'opération vise la réalisation de projets de culture scientifique, technique et industrielle.

La démarche

- × les nacelles expérimentales sont préparées au cours de l'année scolaire et les lâchers des ballons auront lieu avant la fin de l'année scolaire, sous la responsabilité de personnes habilitées ;
- × l'opération se déroule sous l'égide du CNES. Le suivi des projets et le matériel de lâcher (chaîne de vol et hélium) sont, dans la plupart des cas, financés par le CNES. Les établissements scolaires n'ont à leur charge que la conception et la réalisation de la nacelle expérimentale ;
- × les ballons sont généralement des modèles « 1200g » (masse de l'enveloppe vide). L'altitude moyenne avant éclatement est de 28 km pour une charge utile de 1,8 kg et une durée de vol de l'ordre de 2 à 3 heures ;
- × l'élaboration de la charge utile d'un ballon expérimental permet la mise en œuvre d'un travail collectif de recherche, d'étude et de réalisation technique restant simple ;
- × Les thèmes possibles à aborder durant le projet : connaissance de l'atmosphère, électronique - électricité - mécanique, informatique, cartographie, télédétection, météorologie, étude de différents ballons (fonctionnement, technologie, trajectoires, principes physiques liés à leur mode d'évolution, histoire de l'aviation)...

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité scientifique et son plaisir à rencontrer / échanger avec des scientifiques.

Pratiquer (les pratiques) : mettre en œuvre un processus de création / concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / mobiliser ses savoirs et ses expériences / exprimer un jugement critique.

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire :
200€ (participation au projet incluant l'adhésion à Planète Sciences Occitanie), déplacements des élèves selon les lieux de lâcher (si autre que l'établissement scolaire), achat de matériel.

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Ateliers scientifiques et techniques

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : AST

Domaine

Culture scientifique, technique et industrielle

Partenaire

partenariat effectif obligé institutionnels d'enseignement supérieur et recherche et leurs laboratoires entreprises industriels

Contact

Vincent Lavanant
chargé de mission CSTI
vincent.lavanant@ac-toulouse.fr

Karine Bichet-Ramon
chargée de mission CSTI
karine.ramon@ac-toulouse.fr

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
collège
Public

Effectif

non limité

Lieux

établissement scolaire

Période

octobre 2021 à juin 2022

Intervenant

au choix de l'établissement scolaire



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/campagne-ateliers-scientifiques-et-techniques-dispositifs-culturels-du-second-degre>

Le projet

L'Atelier Scientifique et technique est un lieu de rencontre entre le monde de l'éducation et celui de la recherche. Il vise la découverte, par les élèves du monde de la recherche (secteurs, lieux, sites, métiers, activités) et constitue une invitation à la curiosité scientifique, au goût de l'interrogation, à l'autonomie et au sens de la responsabilité, à l'acquisition de méthodes propres à la démarche scientifique.

Les élèves de plusieurs niveaux de classe, placés en situation de recherche sur un problème ou question interdisciplinaire (au moins deux disciplines), mènent, sur le temps périscolaire, un projet aboutissant à une réalisation ou production qui peut être valorisée lors de rencontres (Concours CGénial, Faites de la science, Exposciences, Rencontres Météo et Espace...).

La démarche

L'atelier scientifique et technique doit :

- × permettre à l'élève de réaliser un produit (concevoir, fabriquer, transformer), percevoir le rôle et la place de la science et de la technologie dans la société (dimension sociale, économique et éthique), découvrir l'importance de l'information scientifique ;
- × sensibiliser l'élève aux risques naturels et technologiques majeurs ;
- × familiariser l'élève avec l'histoire des sciences et celle des idées ;
- × privilégier l'initiative, la créativité, l'esprit critique de l'élève ;
- × proposer une problématique originale ;
- × s'adresser à des élèves volontaires de différents niveaux de classes sur temps péri-scolaire ;
- × être obligatoirement interdisciplinaire ;
- × présenter un partenariat avec un chercheur, doctorant ou organisme de recherche ;
- × préciser l'apport du chercheur dans le projet pédagogique ;
- × rayonner au niveau de l'établissement et prévoir une valorisation ;
- × associer pratique et rencontres dans sa démarche ;

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité scientifique et son plaisir à rencontrer / échanger avec des scientifiques.

Pratiquer (les pratiques) : mettre en œuvre un processus de création / concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / exprimer un jugement critique.

Modalités de financement

(se reporter à la page 5 « Précisions budgétaires »)

Attribution en euros : OUI — Attribution en HSE : OUI

Trophée D'impro Culture & Diversité

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : TROPHIMPRO

Domaine

Théâtre

Partenaires

Fondation Culture & Diversité
Bulle Carrée

Contact

Hervé Cadéac
chargé de mission Théâtre
herve.cadeac@ac-toulouse.fr

Public cible

collège
Public

Effectif

groupe de 15 élèves maximum
de la 6^e à la 3^e

Lieux

établissement scolaire autres lieux
à définir

Période

octobre 2021 à mai 2022

Intervenant

La Bulle Carrée - Toulouse, Auch
Le Bleu théâtre - Rodez
Les imposteurs - Tarbes
La Cambriole Impro - Saint-Céré
Club Impro - Encyclie - Millau



Pour en savoir plus

<https://eduscol.education.fr/1417/pratique-de-l-improvisation-theatrale>

Le projet

Les ateliers d'improvisation concernent les collégiens de la 6^e à la 3^e hors et en temps scolaire sur la base du volontariat.

Ces ateliers s'articulent autour des axes suivants : prise de confiance en soi, développement de l'imaginaire et de l'expression orale, ouverture culturelle, travail en groupe, vivre-ensemble... Chaque intervenant construit son programme de formation en fonction du groupe et de son avancement, en respectant les valeurs citoyennes d'écoute et de respect portées par le Trophée d'impro Culture & Diversité.

Un travail autour de l'écriture spontanée permet de travailler l'écoute et la narration ainsi que d'augmenter le lexique, la culture générale et l'imaginaire. A travers l'apprentissage des règles et du cérémonial du match d'improvisation, les élèves développent des compétences autres que celles liées à l'écriture et au théâtre. tion de projets de culture scientifique, technique et industrielle.

La démarche

Étape 1 (en classe, octobre - mai)

x 30 heures d'ateliers animés par des comédiens professionnels dans chaque collège et 2 heures d'atelier en commun pour les collèges de chaque ville.

Étape 2 (en classe, janvier - février)

x matchs d'improvisation intra-collèges au sein des établissements. Cela consiste en la rencontre théâtrale de 2 équipes de 6 comédiens (6 filles et 3 garçons), accompagnés par leur entraîneur, et animé par un arbitre, une maître de cérémonie et des musiciens. Les équipes improvisent sur des thèmes donnés par l'arbitre selon des contraintes. À l'issue du match, le public vote à l'aide de cartons bicolores pour l'équipe qu'il a jugée la meilleure. Les classes du collège constituent la jauge des spectateurs.

Étape 3 (février - mai)

x matchs d'improvisation inter-collèges au sein des villes (février - avril)
x quatre demi-finales, dans le Vaucluse, à Lille, Limoges et Versailles (mars - avril)
x finale du Trophée d'impro Culture & Diversité à Paris (mai)

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité scientifique et son plaisir à rencontrer des œuvres.

Pratiquer (les pratiques) : utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production / mettre en œuvre un processus de création / concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

Modalités de financement

(se reporter à la page 5 « Précisions budgétaires »)

À la charge de l'établissement scolaire : rémunération des intervenants (3000 à 4000€), déplacements des élèves pour les matchs d'improvisation inter-collèges, deux spectacles.

Attribution en euros : OUI — Attribution en HSE : NON

Les Règles Du Jeu

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : REGLESJEU

Domaine

Théâtre

Partenaires

Théâtre Jules Julien - Toulouse
compagnies théâtrales

Contact

Hervé Cadéac
chargé de mission Théâtre
herve.cadeac@ac-toulouse.fr

Anne Courpron
responsable pédagogique
théâtre Jules Julien
anne.courpron@mairie-toulouse.fr

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
collège
Public

Effectif

8 classes

Lieux

Théâtre Jules Julien et ses annexes
- Toulouse collège Jean Moulin -
Toulouse

Période

octobre 2021 à juin 2022



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/cnes-ressources-pour-les-projets-de-classe>

⚙️ Le projet

Ce dispositif cherche avant tout à favoriser une rencontre théâtrale entre collégiens et entre lycéens. Durant l'année scolaire, les élèves préparent une représentation de 10 minutes qui répond à cinq contraintes de mise en scène. Ce projet contribue et enrichit le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève.

📋 La démarche

Étape 1 (octobre)

x réunion de lancement du projet.

Étape 2 (février)

x suivi et accompagnement du projet à distance.

Étape 3 (mai)

x rencontre plateau pendant deux jours, au théâtre Jules Julien - Toulouse

🎯 Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / échanger avec un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture.

Pratiquer (les pratiques) : mettre en œuvre un processus de création / concevoir et réaliser la présentation d'une production/ s'intégrer dans un processus collectif / utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique.

💶 Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire : intervention du comédien, déplacement des élèves (Théâtre Jules Julien - Toulouse)

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Ateliers De Programmation Pointe Courte

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : PROG-CINE

Domaine

Cinéma audiovisuel

Partenaires

ACREAMP

Contact

Sophie Godefroy
chargée de mission cinéma
audio-visuel
sophie.godefroy@ac-toulouse.fr

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
Public

Effectif

1 classe retenue
par établissement scolaire

Lieux

établissement scolaire
salle de cinéma partenaire

Période

octobre 2021 à juin 2022

Intervenant

intervenants proposés
par l'ACREAMP



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/ateliers-de-programmation-pointe-courte-acreamp>

Le projet

Devenez programmeurs d'une séance de cinéma !

L'atelier de programmation « Pointe courte » permet aux lycéens de bénéficier de 20 à 24 heures d'intervention qui conduiront les élèves à :

- x découvrir un panel de films courts, accompagnés par un professionnel du cinéma, pour en dégager les enjeux et s'initier à l'analyse filmique ;
- x constituer collectivement un programme de courts métrages qui sera présenté lors d'une projection publique, animée par les élèves eux-mêmes. Le processus de décision collective est au cœur du projet : comment comprendre et montrer des œuvres ensemble ?

La démarche

Étape 1 (séances 1 à 6, 12 heures d'intervention)

- x visionnage et analyse des 13 courts-métrages.

Étape 2 (séances 7 et 8, 4 heures)

- x choix de la programmation et visionnage du programme définitif.

Étape 3 (séances 9 à 11, 6 heures)

- x organisation de la séance, communication, médiation et travail de prise de parole. Séance au cinéma et bilan.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité scientifique et son plaisir à rencontrer / échanger avec un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture / identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre / exprimer une émotion esthétique et un jugement critique / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel.

Modalités de financement

(se reporter à la page 5 « Précisions budgétaires »)

À la charge de l'établissement scolaire :
déplacements des élèves (deux déplacements vers la salle de cinéma partenaire), billetterie (séance de restitution - 2,5€ par élève)

Attribution en euros : OUI — Attribution en HSE : NON

Concours De Scénario : Le Goût Des Autres

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : GDA

Domaine

Cinéma audiovisuel

Partenaires

Gindou Cinéma

Contact

Sophie Godefroy
chargée de mission
cinéma audio-visuel
sophie.godefroy@ac-toulouse.fr

Public cible

élèves de 12 à 18 ans
Public

Effectif

non limité
classe
groupe à partir de 3 élèves

Lieux

établissement scolaire
Gindou (46)

Période

octobre 2021 à juin 2022

Intervenant

professionnel de l'écriture
de scénario proposé
par le partenaire



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/gindou-cinema-concours-de-scenario-le-gout-des-autres>

Le projet

Comment l'écriture artistique peut-elle participer au combat contre les diverses formes de rejet et de discrimination liés à la couleur de peau, l'identité, la culture ou le genre ?

Autour de thèmes qui se rapportent au « vivre ensemble », ce concours permet aux élèves d'être accompagnés par un professionnel de l'écriture de scénario d'un court-métrage. À l'issue de la finale, le projet lauréat sera réalisé avec une équipe professionnelle.

La démarche

Étape 1 (octobre - janvier)

x envoi du projet de film (court-métrage) à Gindou Cinéma / 8 projets seront retenus.

Étape 2 (projets retenus, février - mai)

x écriture du scénario accompagnée par un professionnel.

Étape 3 (projets retenus, juin)

x présentation des scénarios par les participants réunis à Gindou (Lot) et nomination du projet gagnant.

Étape 4 (projets retenus, juin)

x réalisation du court-métrage avec les jeunes et une équipe professionnelle (calendrier de réalisation variable selon la nature du projet)

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : échanger avec un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif / Réfléchir sur sa pratique / utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production.

S'approprier (les connaissances) : utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel / mettre en relation différents champs de connaissances.

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire : déplacements des élèves (Gindou Cinéma - Lot, pour la finale de juin) uniquement pour les projets qui seront retenus courant janvier 2022.

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Docs En Lycée

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : DOC-LYC

Domaine

Cinéma audiovisuel

Partenaires

Occitanie Films
Médiathèques

Contact

Sophie Godefroy
chargée de mission cinéma
audio-visuel
sophie.godefroy@ac-toulouse.fr

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
Public

Effectif

jusqu'à 2 classes
par établissement scolaire
en fonction de la jauge d'accueil

Lieux

établissement scolaire
médiathèque de proximité

Période

octobre 2021 à décembre 2021

Intervenant

1 intervenant de la médiathèque
1 professionnel du documentaire
visionné



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/occitanie-films-docs-en-lycee>

Le projet

Docs en lycée est un dispositif qui propose aux classes de lycée de s'engager dans la découverte du cinéma documentaire.

Le projet à construire en partenariat avec la médiathèque du territoire s'articule autour de deux temps forts :

- × la projection en médiathèque d'un film documentaire issu d'une sélection de cinq documentaires tournés ou produits en Occitanie ;
- × la rencontre avec le réalisateur/ la réalisatrice ou un membre de l'équipe du film.

La démarche

Étape 1

- × lancement du projet, préparation de la séance de projection.

Étape 2

- × projection du documentaire en médiathèque, échanges et préparation de la rencontre avec un professionnel.

Étape 3

- × rencontre avec un professionnel du film.

Étape 4

- × restitution/production (à définir en co-construction avec la médiathèque partenaire)

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité scientifique et son plaisir à rencontrer / échanger avec un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture / identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production/ s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre / exprimer une émotion esthétique et un jugement critique / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel.

Modalités pratiques

Indiquer dans le formulaire ADAGE, partie « description du projet », le mois souhaité pour les interventions.

Indiquer dans le formulaire ADAGE, partie « partenaires », les coordonnées de la médiathèque avec qui le projet sera construit.

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire :
déplacements des élèves (deux déplacements minimum
à la médiathèque), droits de diffusion du film (entre 100 et 120€).

Attribution en euros : **NON** — Attribution en HSE : **NON**

Appels à projets EAC identifiés

2nd degré

destiné aux établissements
de l'

ARIÈGE

Partager, échanger, créer à partir de l'œuvre de Claude Nougaro

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : NOUGARO

Domaine

Littérature

Partenaires

Association Claude Nougaro

Contact

Christophe Pham-Ba
chargé de mission Littérature
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

Jean-Marie Alsina
association Claude Nougaro
toulouseals@gmail.com

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
collège
Public

Effectif

1 classe retenue
par établissement scolaire

Lieux

établissement scolaire

Période

janvier 2022 à juin 2022

Intervenant

Jean-Marie Alsina
animateur membre de l'association

Le projet

L'œuvre de Claude Nougaro ouvre des portes sur la création artistique. Se pencher sur cette œuvre est une invitation à lire, écouter, dire, écrire, danser, chanter, dessiner... À travers l'œuvre de cet artiste emblématique peut s'opérer une mise en relation des arts, de la musique et des lettres, propice à des projets interdisciplinaires.

Le déroulement

Durant deux heures, Jean-Marie Alsina, animateur membre de l'association, met en place différentes situations : découverte, écoute attentive, moments d'échanges, lectures à voix haute, jeux d'écriture, créations individuelles, créations collectives... Les ateliers s'appuient sur les textes choisis en concertation avec les enseignants dont la présence est obligatoire durant toute l'intervention.

Les ateliers débuteront après les vacances d'hiver 2022.

Les ateliers s'appuient sur des textes choisis parmi les propositions suivantes :

- × Nougaro, toutes les musiques mais surtout le jazz ;
- × Nougaro, le motsicien (la passion pour les mots et la langue française) ;
- × Du Nougat des villes au Nougaro des champs (la ville source d'inspiration) ;
- × Nougaro, humaniste (un plaidoyer pour une réconciliation entre les hommes et avec notre terre mère) ;
- × Nougaro, « depuis l'enfance, dessin et danse » ;
- × Nougaro, de la Garonne à la rivière des Corbières (au fil de l'eau...) ;
- × Nougaro, conteur et fabuliste (sur les pas d'Esope et Jean de la Fontaine à la découverte des fabulistes d'aujourd'hui).

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / appréhender des œuvres et des productions artistiques / faire découvrir l'univers poétique d'un artiste au chant pluriel (auteur, interprète, compositeur, acteur, danseur, plasticien...).

Pratiquer (les pratiques) : s'intégrer dans un processus collectif / favoriser l'expression orale et écrite, susciter l'expression orale et écrite, susciter la curiosité, solliciter l'imagination à travers des jeux d'écriture.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel.

Modalités de financement

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Appels à projets EAC identifiés

2nd degré

destiné aux établissements
du

GERS

Regards citoyens : des courts métrages à défendre !

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : REG-CIT

Domaine

Cinéma audiovisuel

Partenaires

Ciné 32

Contact

Sophie Godefroy
chargée de mission cinéma
audio-visuel
sophie.godefroy@ac-toulouse.fr

Fabrice Pappola
réfèrent académique
Valeurs de la République
fabrice.pappola@ac-toulouse.fr

Public cible

lycée général et technologique (2^{nde})
lycée professionnel (2^{nde})
collège (3^e)
Public

Effectif

3 classes par département
1 classe retenue par établissement

Lieux

établissement scolaire
Ciné32

Période

novembre 2021 à avril 2022

Intervenant

identification des besoins
d'intervention à l'issue du premier
temps de formation



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/regards-citoyens-des-courts-metrages-de-fendre>

Le projet

Comment le regard d'un réalisateur nous aide-t-il à construire notre regard de citoyen ? Le dispositif « Regards citoyens : des courts-métrages à défendre ! » permet aux élèves :

- × de découvrir le regard de réalisateurs à travers l'analyse de trois courts-métrages invitant à questionner la relation à l'autre ;
- × d'engager leur propre regard en sélectionnant un court-métrage et en défendant leur choix devant leurs pairs au cours d'une séance de projection et de médiation en salle de cinéma.

Chaque classe aura travaillé sur un programme de films différent et pourra être accompagnée par un intervenant au cours de son travail.

Il s'agit d'un projet interdisciplinaire : l'engagement d'au moins deux enseignants par classe dans le projet est demandé ; un temps de formation est adossé au dispositif.

Précisez la thématique souhaitée par ordre de préférence (1/2/3), lors du dépôt du projet dans ADAGE dans la partie « description du projet » :
Regards sur l'autre : filles, garçons / Regards sur l'autre : migrations /
Regards sur l'autre : interroger nos préjugés.

La démarche

Étape 1 (formation à destination des enseignants, novembre)

- × lancement du dispositif, sur une demi-journée, à distance.

Étape 2 (novembre à février)

- × travail en classe sur le programme de 3 courts-métrages et intervention : analyse, sélection préparation de la médiation.
- × en décembre ou janvier : demi-journée de formation des enseignants autour des enjeux de la médiation, dans la salle partenaire

Étape 3 (dans la salle partenaire, mars)

- × séance de projection et de médiation en salle.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / appréhender des œuvres et des productions artistiques.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif / utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique / mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire :
les déplacements des élèves pour la séance de restitution et l'intervention en classe (2 heures - 150€)

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Partager, échanger, créer à partir de l'œuvre de Claude Nougaro

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : NOUGARO

Domaine

Littérature

Partenaires

Association Claude Nougaro

Contact

Christophe Pham-Ba
chargé de mission Littérature
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

Jean-Marie Alsina
association Claude Nougaro
toulouseals@gmail.com

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
collège
Public

Effectif

1 classe retenue
par établissement scolaire

Lieux

établissement scolaire

Période

janvier 2022 à juin 2022

Intervenant

Jean-Marie Alsina
animateur membre de l'association

Le projet

L'œuvre de Claude Nougaro ouvre des portes sur la création artistique. Se pencher sur cette œuvre est une invitation à lire, écouter, dire, écrire, danser, chanter, dessiner... À travers l'œuvre de cet artiste emblématique peut s'opérer une mise en relation des arts, de la musique et des lettres, propice à des projets interdisciplinaires.

Le déroulement

Durant deux heures, Jean-Marie Alsina, animateur membre de l'association, met en place différentes situations : découverte, écoute attentive, moments d'échanges, lectures à voix haute, jeux d'écriture, créations individuelles, créations collectives... Les ateliers s'appuient sur les textes choisis en concertation avec les enseignants dont la présence est obligatoire durant toute l'intervention.

Les ateliers débuteront après les vacances d'hiver 2022.

Les ateliers s'appuient sur des textes choisis parmi les propositions suivantes :

- × Nougaro, toutes les musiques mais surtout le jazz ;
- × Nougaro, le motsicien (la passion pour les mots et la langue française) ;
- × Du Nougat des villes au Nougaro des champs (la ville source d'inspiration) ;
- × Nougaro, humaniste (un plaidoyer pour une réconciliation entre les hommes et avec notre terre mère) ;
- × Nougaro, « depuis l'enfance, dessin et danse » ;
- × Nougaro, de la Garonne à la rivière des Corbières (au fil de l'eau...) ;
- × Nougaro, conteur et fabuliste (sur les pas d'Esope et Jean de la Fontaine à la découverte des fabulistes d'aujourd'hui).

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / appréhender des œuvres et des productions artistiques / faire découvrir l'univers poétique d'un artiste au chant pluriel (auteur, interprète, compositeur, acteur, danseur, plasticien...).

Pratiquer (les pratiques) : s'intégrer dans un processus collectif / favoriser l'expression orale et écrite, susciter l'expression orale et écrite, susciter la curiosité, solliciter l'imagination à travers des jeux d'écriture.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel.

Modalités de financement

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Appels à projets EAC identifiés

2nd degré

destiné aux établissements
de la

HAUTE-GARONNE

Pièces à Lire, pièces à entendre

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : PALPAE

Domaine

Théâtre

Partenaires

Théâtre de la Cité - Toulouse

Contact

Hervé Cadéac
chargé de mission Théâtre
hervé.cadeac@ac-toulouse.fr

Emilie Pradere
e.pradere@theatre-cite.com

Isabelle Turlan
i.turlan@theatre-cite.com

Public cible

collège
Public

Effectif

7 classes maximum

Lieux

établissement scolaire
Théâtre de la Cité - Toulouse

Période

octobre 2021 à juin 2022

Intervenant

artistes, comédiens,
metteurs en scène auteurs



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/gindou-cinema-concours-de-scenario-le-gout-des-autres>

Le projet

Avec Pièces à Lire, pièces à entendre les collégiens explorent des écritures théâtrales, écritures en cours ou textes de la programmation de la saison, préalablement choisis par le Théâtre de la Cité. Accompagnés par leurs enseignants et par des comédiens, ils partagent l'expérience de la lecture à voix haute de ces pièces écrites pour être oralisées, s'expriment et échangent sur leurs interprétations, leurs compréhensions et leurs perceptions sensibles de ces textes.

La démarche

- x lecture de 5 textes identiques dans toutes les classes engagées (octobre - avril). Circulation de valises lecture en complément ;
- x assister à deux spectacles de la saison jeune public du Théâtre de la Cité, rencontrer les équipes artistiques et visiter les coulisses ;
- x interventions de comédiens et/ou metteurs en scène dans les classes et/ou au Théâtre de la Cité, (décembre, mars, mai, juin). Interventions d'auteurs, selon la programmation de la saison
- x échanges entre classes - au cours du projet - et séances de travail partagées au Théâtre de la Cité à mi-parcours ;
- x journée de rassemblement en fin de parcours : les jeunes lecteurs se réunissent au Théâtre de la Cité pour se donner à entendre, en présence de certains auteurs, des lectures des textes découverts, et partager leurs réactions ou interventions sur ces écritures à travers des « traces visuelles et sonores » qu'ils ont réalisées.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / échanger avec un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture / identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif / utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre / exprimer une émotion esthétique et un jugement critique.

Modalités pratiques

Aménagement du temps et/ou de l'espace nécessaire pour accueillir les artistes dans l'établissement scolaire et venir au Théâtre de la Cité.

Disponibilité attendue des équipes engagées dans le projet pour participer aux réunions de suivi de la mise en œuvre du projet et de mutualisation des pratiques de classe qu'implique cette action (ces réunions se déroulent au Théâtre de la Cité, hors temps scolaire).

Stage de deux jours pour les enseignants (à confirmer).
Tout dossier doit être co-construit avec le partenaire

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire : billetterie et déplacements des élèves au Théâtre de la Cité, rémunération des comédiens.

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Parcours Urbain Citoyen

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : PUC

Domaine

Patrimoine

Partenaire

Direction du Patrimoine
Mairie de Toulouse - Toulouse
Métropole Archives municipales -
Toulouse

Contact

Anne-Laure Jover
chargée de mission patrimoine
anne-laure.jover@ac-toulouse.fr

Alexandre Lafon
chargé de mission Pôle civique
alexandre.lafon@ac-toulouse.fr

Public cible

collège (cycle 3)
Public

Effectif

5 classes

Lieux

établissement scolaire
mairie de Toulouse
Archives Municipales - Toulouse
Lieux de mémoire - Toulouse

Période

octobre 2021 à juin 2022

Intervenant

Direction du Patrimoine
Archives municipales

Le projet

Le Parcours Urbain Citoyen se donne pour objectif l'étude de la République et ses valeurs à travers le patrimoine toulousain.

Ce parcours permet de renforcer la mise en œuvre du parcours citoyen et du parcours d'éducation artistique et culturelle en cycle 3. Il s'adresse, pour sa première édition, à 5 classes de cycle 3.

Les séquences de travail en classe sont néanmoins accessibles sous la forme de ressources pédagogiques en ligne.

Les enseignants non-inscrits à ce parcours ont la possibilité de travailler en autonomie sur l'une des séquences proposées.

La démarche

Le projet s'inscrit dans le cadre des Parcours Citoyen et Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle. Il a vocation à être interdisciplinaire, en lien avec les programmes. À partir des visites, séquences et interventions proposées dans le cadre du parcours, l'équipe éducative amène les élèves à produire un travail de restitution sur la République et ses valeurs à travers le patrimoine de la ville de Toulouse.

Étape 1 • Les symboles, principes et valeurs de la République à Toulouse

× intervention en classe d'un médiateur du Patrimoine (Direction du Patrimoine de la Ville de Toulouse) puis visite de l'Hôtel de Ville réalisée en autonomie par l'enseignant.

Étape 2 • L'évolution de la toponymie de la ville de Toulouse de la Révolution à nos jours et l'élaboration progressive de la République à Toulouse

× séance sur les lieux de pouvoirs à Toulouse, réalisée par l'enseignant de la classe ou lors d'une visite. La classe est ensuite reçue aux Archives Municipales de Toulouse pour travailler sur les plans de la ville.

Étape 3 • Les lieux de mémoire toulousains attachés aux conflits du XX^e siècle

× l'objectif de cette séquence est de comprendre quels sont les lieux de mémoire de l'espace toulousain attachés aux conflits du XX^e siècle. (visite virtuelle ou sur le terrain)

Étape 4 • Travail, en classe, de restitution du projet

× la restitution du projet élaborée par les élèves peut faire appel à des domaines variés : littérature, arts plastiques, musique, théâtre...

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / échanger avec un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture / identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / utiliser un vocabulaire approprié / mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire : les déplacements des élèves et l'achat de matériel éventuel nécessaire au travail de restitution du projet.

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Regards citoyens : des courts métrages à défendre !

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : REG-CIT

Domaine

Cinéma audiovisuel

Partenaires

Cinéma ABC

Contact

Sophie Godefroy
chargée de mission cinéma
audio-visuel
sophie.godefroy@ac-toulouse.fr

Fabrice Pappola
référént académique
Valeurs de la République
fabrice.pappola@ac-toulouse.fr

Public cible

lycée général et technologique (2^{nde})
lycée professionnel (2^{nde})
collège (3^e)
Public

Effectif

3 classes par département
1 classe retenue par établissement

Lieux

établissement scolaire
Cinéma ABC

Période

novembre 2021 à avril 2022

Intervenant

identification des besoins
d'intervention à l'issue du premier
temps de formation



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/regards-citoyens-des-courts-metrages-de-fendre>

Le projet

Comment le regard d'un réalisateur nous aide-t-il à construire notre regard de citoyen ? Le dispositif « Regards citoyens : des courts-métrages à défendre ! » permet aux élèves :

- × de découvrir le regard de réalisateurs à travers l'analyse de trois courts-métrages invitant à questionner la relation à l'autre ;
- × d'engager leur propre regard en sélectionnant un court-métrage et en défendant leur choix devant leurs pairs au cours d'une séance de projection et de médiation en salle de cinéma.

Chaque classe aura travaillé sur un programme de films différent et pourra être accompagnée par un intervenant au cours de son travail.

Il s'agit d'un projet interdisciplinaire : l'engagement d'au moins deux enseignants par classe dans le projet est demandé ; un temps de formation est adossé au dispositif.

Précisez la thématique souhaitée par ordre de préférence (1/2/3), lors du dépôt du projet dans ADAGE dans la partie « description du projet » :
Regards sur l'autre : filles, garçons / Regards sur l'autre : migrations /
Regards sur l'autre : interroger nos préjugés.

La démarche

Étape 1 (formation à destination des enseignants, novembre)

- × lancement du dispositif, sur une demi-journée, à distance.

Étape 2 (novembre à février)

- × travail en classe sur le programme de 3 courts-métrages et intervention : analyse, sélection préparation de la médiation.
- × en décembre ou janvier : demi-journée de formation des enseignants autour des enjeux de la médiation, dans la salle partenaire

Étape 3 (dans la salle partenaire, mars)

- × séance de projection et de médiation en salle.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / appréhender des œuvres et des productions artistiques.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif / utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique / mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire :
les déplacements des élèves pour la séance de restitution et l'intervention en classe (2 heures - 150€)

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Le Bal à la voix

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : BALVOIX

Domaines

Musique/Danse

Partenaire

Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles Toulouse

Contact

Christelle Zucchetto
chargée de mission Musique
christelle.zucchetto@ac-toulouse.fr

Michel Barreiros
chargé de mission Danse,
Arts du Cirque
michel.barreiros@ac-toulouse.fr

Public cible

collège (cycle 4)
Public

Effectif

2 établissements maximum
1 classe retenue
par établissement scolaire

Lieux

établissement scolaire
COMDT - Toulouse

Période

décembre 2021 à juin 2022

Intervenant

intervenant artistique du COMDT



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/centre-occitan-des-musiques-et-danses-traditionnelles-de-toulouse>

Le projet

Le Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles propose de venir à la rencontre des collégiens afin de les initier au répertoire de musiques et danses traditionnelles de la culture occitane sur le thème du Bal à la voix.

Au fil des ateliers, les élèves découvrent le métier de luthier d'instruments traditionnels, le collectage et travaillent les interactions entre la voix et le corps pour créer « leur » Bal à la voix.

La démarche

Étape 1 (en visioconférence ou en présentiel, décembre)

x réunion de lancement du projet.

Étape 2 (au COMDT, janvier)

x à la rencontre du Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles (COMDT) : apports théoriques et début de pratique.

Étape 3 (en classe, de janvier à mars)

x ateliers de pratique dans l'établissement scolaire.

Étape 4 (en classe, juin)

x restitution.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / échanger avec un artiste.

Pratiquer (les pratiques) : utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel.

Modalités de financement

(se reporter à la page 5 « Précisions budgétaires »)

À la charge de l'établissement scolaire :
le déplacement des élèves (rendez-vous 1, si établissement hors Toulouse Métropole), les déplacements de l'artiste intervenant (si l'établissement est situé hors de Toulouse Métropole), 495€ par classe (coût du parcours).

Attribution en euros : OUI — Attribution en HSE : NON

Prix du Jeune Écrivain

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : PJE

Domaine

Littérature

Partenaires

Prix du Jeune Écrivain

Contact

Christophe Pham-Ba
chargé de mission Littérature
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
collège (4^e et 3^e)
Public

Effectif

1 classe retenue
par établissement scolaire

Lieux

établissement scolaire
Hôtel d'Assézat - Toulouse

Période

novembre 2021 à mars 2022



Pour en savoir plus

<https://www.pjef.net/concours/modalites-de-participation-et-inscription>

⚙️ Le projet

Le Prix du Jeune Écrivain récompense des œuvres de fiction (nouvelles, contes ou récits) écrites en langue française, en prose, par de jeunes auteurs de toutes nationalités âgés de 16 à 26 ans.

Chaque année, des écrivains professionnels membres du jury sont présents à Muret afin de participer à une série d'événements autour du Prix, à cette occasion le Prix du Jeune Écrivain organise, à chaque édition, des rencontres entre des classes et des auteurs du jury.

Cette action qui contribue au parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève nécessite au préalable un travail sur les textes et l'écrivain reçu en classe.

📄 La démarche

Étape 1 (octobre)

x choix de l'œuvre et de l'auteur présent en classe parmi les auteurs présents au jury du Prix.

Étape 2 (en classe, octobre à mars)

x travail de l'œuvre.

Étape 3 (à partir d'avril)

x rencontre avec l'auteur jury du Prix du Jeune Écrivain dans le cadre du Prix.

🎯 Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture / appréhender des œuvres et des productions artistiques.

Pratiquer (les pratiques) : s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique.

❓ Modalités pratiques

Les bibliographies des auteurs seront envoyées par l'association PJE.

€ Modalités de financement

Gratuit pour les établissements scolaires qui souhaiteront être partenaires du Prix du Jeune Écrivain.

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Partager, échanger, créer à partir de l'œuvre de Claude Nougaro

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : NOUGARO

Domaine

Littérature

Partenaires

Association Claude Nougaro

Contact

Christophe Pham-Ba
chargé de mission Littérature
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

Jean-Marie Alsina
association Claude Nougaro
toulouseals@gmail.com

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
collège
Public

Effectif

1 classe retenue
par établissement scolaire

Lieux

établissement scolaire

Période

janvier 2022 à juin 2022

Intervenant

Jean-Marie Alsina
animateur membre de l'association

Le projet

L'œuvre de Claude Nougaro ouvre des portes sur la création artistique. Se pencher sur cette œuvre est une invitation à lire, écouter, dire, écrire, danser, chanter, dessiner... À travers l'œuvre de cet artiste emblématique peut s'opérer une mise en relation des arts, de la musique et des lettres, propice à des projets interdisciplinaires.

La démarche

Durant deux heures, Jean-Marie Alsina, animateur membre de l'association, met en place différentes situations : découverte, écoute attentive, moments d'échanges, lectures à voix haute, jeux d'écriture, créations individuelles, créations collectives... Les ateliers s'appuient sur les textes choisis en concertation avec les enseignants dont la présence est obligatoire durant toute l'intervention.

Les ateliers débuteront après les vacances d'hiver 2022.

Les ateliers s'appuient sur des textes choisis parmi les propositions suivantes :

- × Nougaro, toutes les musiques mais surtout le jazz ;
- × Nougaro, le motsicien (la passion pour les mots et la langue française) ;
- × Du Nougarat des villes au Nougaro des champs (la ville source d'inspiration) ;
- × Nougaro, humaniste (un plaidoyer pour une réconciliation entre les hommes et avec notre terre mère) ;
- × Nougaro, « depuis l'enfance, dessin et danse » ;
- × Nougaro, de la Garonne à la rivière des Corbières (au fil de l'eau...) ;
- × Nougaro, conteur et fabuliste (sur les pas d'Esope et Jean de la Fontaine à la découverte des fabulistes d'aujourd'hui).

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / appréhender des œuvres et des productions artistiques / faire découvrir l'univers poétique d'un artiste au chant pluriel (auteur, interprète, compositeur, acteur, danseur, plasticien...).

Pratiquer (les pratiques) : s'intégrer dans un processus collectif / favoriser l'expression orale et écrite, susciter l'expression orale et écrite, susciter la curiosité, solliciter l'imagination à travers des jeux d'écriture.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel.

Modalités de financement

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Appels à projets EAC identifiés

2nd degré

destiné aux établissements
des

HAUTES-PYRÉNÉES

Regards citoyens : des courts métrages à défendre !

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : REG-CIT

Domaine

Cinéma audiovisuel

Partenaires

Cinéma Le Parvis

Contact

Sophie Godefroy
chargée de mission cinéma
audio-visuel
sophie.godefroy@ac-toulouse.fr

Fabrice Pappola
réfèrent académique
Valeurs de la République
fabrice.pappola@ac-toulouse.fr

Public cible

lycée général et technologique (2^{nde})
lycée professionnel (2^{nde})
collège (3^e)
Public

Effectif

3 classes par département
1 classe retenue par établissement

Lieux

établissement scolaire
Cinéma Le Parvis

Période

novembre 2021 à avril 2022

Intervenant

identification des besoins
d'intervention à l'issue du premier
temps de formation



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/regards-citoyens-des-courts-metrages-de-fendre>

Le projet

Comment le regard d'un réalisateur nous aide-t-il à construire notre regard de citoyen ? Le dispositif « Regards citoyens : des courts-métrages à défendre ! » permet aux élèves :

- × de découvrir le regard de réalisateurs à travers l'analyse de trois courts-métrages invitant à questionner la relation à l'autre ;
- × d'engager leur propre regard en sélectionnant un court-métrage et en défendant leur choix devant leurs pairs au cours d'une séance de projection et de médiation en salle de cinéma.

Chaque classe aura travaillé sur un programme de films différent et pourra être accompagnée par un intervenant au cours de son travail.

Il s'agit d'un projet interdisciplinaire : l'engagement d'au moins deux enseignants par classe dans le projet est demandé ; un temps de formation est adossé au dispositif.

Précisez la thématique souhaitée par ordre de préférence (1/2/3), lors du dépôt du projet dans ADAGE dans la partie « description du projet » :
Regards sur l'autre : filles, garçons / Regards sur l'autre : migrations /
Regards sur l'autre : interroger nos préjugés.

La démarche

Étape 1 (formation à destination des enseignants, novembre)

- × lancement du dispositif, sur une demi-journée, à distance.

Étape 2 (novembre à février)

- × travail en classe sur le programme de 3 courts-métrages et intervention : analyse, sélection préparation de la médiation.
- × en décembre ou janvier : demi-journée de formation des enseignants autour des enjeux de la médiation, dans la salle partenaire

Étape 3 (dans la salle partenaire, mars)

- × séance de projection et de médiation en salle.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / appréhender des œuvres et des productions artistiques.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif / utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique / mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire :
les déplacements des élèves pour la séance de restitution et l'intervention en classe (2 heures - 150€)

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Appels à projets EAC identifiés

2nd degré

destiné aux établissements
du

LOT

Raconte-moi le Lot

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : RMLL

Domaines

Littérature/Écriture

Partenaire

atelier Canopé 46
Département du Lot

Contact

Christophe Pham-Ba
chargé de mission Littérature
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

Aurore Guyon
médiatrice de Ressources et Services
Canopé 46
aurore.guyon@reseau-canope.fr

Public cible

collège
Public

Effectif

1 classe retenue
par établissement scolaire

Lieux

établissement scolaire
Médiathèque départementale
ecomusée de Cuzals -
Sauliac-Sur-Célé

Période

octobre 2021 à mai 2022

Intervenant

Patrimoine départemental du Lot
Médiathèque départementale
atelier Canopé 46



Pour en savoir plus

<https://www.reseau-canope.fr/academie-de-toulouse/atelier-canope-46-cahors/actualites/article/deuxieme-edition-du-concours-raconte-moi-le-lot.html>

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/node/771>

Le projet

Le Département du Lot, le rectorat de l'académie de Toulouse et l'atelier Canopé de Cahors s'associent et proposent un concours d'écriture à destination des collégiens du Lot promouvant la connaissance du patrimoine du département.

Les élèves participants au concours produisent une nouvelle enrichie - de manière numérique ou non - de textes, images, sons, etc, autour du patrimoine matériel, immatériel ou naturel lotois.

La démarche

Étape 1 (en direction des enseignants, fin novembre)

x le concours débute fin novembre par une journée d'information à destination des enseignants ayant inscrits leurs classes. Cette journée sera proposée en distanciel et sera enregistrée.

Étape 2 (en classe, décembre à mars)

x une production sous la forme d'une œuvre enrichie (augmentée) est attendue des candidats souhaitant participer au concours. Cette production pourra être réalisée individuellement ou collectivement.

Étape 3 (au collège ou en bibliothèque - Lot, fin mars début avril)

x durant une semaine, un temps de restitution sera prévu en bibliothèque (ou au collège). Ce temps sera l'occasion, pour les élèves, d'exposer leurs travaux, de lire les textes et de s'exercer une première fois à la prise de parole en public.

Étape 4 (à l'écomusée de Cuzals, mai)

x remise des Prix et valorisation des démarches individuelles et collectives pendant une journée.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / appréhender des œuvres et des productions artistiques / identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif / réfléchir sur sa pratique.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel / mettre en relation différents champs de connaissances.

Modalités de financement

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Appels à projets EAC identifiés

2nd degré

destiné aux établissements
du

TARN-ET-GARONNE

Partager, échanger, créer à partir de l'œuvre de Claude Nougaro

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : NOUGARO

Domaine

Littérature

Partenaires

Association Claude Nougaro

Contact

Christophe Pham-Ba
chargé de mission Littérature
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

Jean-Marie Alsina
association Claude Nougaro
toulouseals@gmail.com

Public cible

lycée général et technologique
lycée professionnel
collège
Public

Effectif

1 classe retenue
par établissement scolaire

Lieux

établissement scolaire

Période

janvier 2022 à juin 2022

Intervenant

Jean-Marie Alsina
animateur membre de l'association

Le projet

L'œuvre de Claude Nougaro ouvre des portes sur la création artistique. Se pencher sur cette œuvre est une invitation à lire, écouter, dire, écrire, danser, chanter, dessiner... À travers l'œuvre de cet artiste emblématique peut s'opérer une mise en relation des arts, de la musique et des lettres, propice à des projets interdisciplinaires.

La démarche

Durant deux heures, Jean-Marie Alsina, animateur membre de l'association, met en place différentes situations : découverte, écoute attentive, moments d'échanges, lectures à voix haute, jeux d'écriture, créations individuelles, créations collectives... Les ateliers s'appuient sur les textes choisis en concertation avec les enseignants dont la présence est obligatoire durant toute l'intervention.

Les ateliers débuteront après les vacances d'hiver 2022.

Les ateliers s'appuient sur des textes choisis parmi les propositions suivantes :

- × Nougaro, toutes les musiques mais surtout le jazz ;
- × Nougaro, le motsicien (la passion pour les mots et la langue française) ;
- × Du Nougarat des villes au Nougaro des champs (la ville source d'inspiration) ;
- × Nougaro, humaniste (un plaidoyer pour une réconciliation entre les hommes et avec notre terre mère) ;
- × Nougaro, « depuis l'enfance, dessin et danse » ;
- × Nougaro, de la Garonne à la rivière des Corbières (au fil de l'eau...) ;
- × Nougaro, conteur et fabuliste (sur les pas d'Esope et Jean de la Fontaine à la découverte des fabulistes d'aujourd'hui).

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / appréhender des œuvres et des productions artistiques / faire découvrir l'univers poétique d'un artiste au chant pluriel (auteur, interprète, compositeur, acteur, danseur, plasticien...).

Pratiquer (les pratiques) : s'intégrer dans un processus collectif / favoriser l'expression orale et écrite, susciter l'expression orale et écrite, susciter la curiosité, solliciter l'imagination à travers des jeux d'écriture.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel.

Modalités de financement

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Plaisir de lire

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : PDL

Domaine

Littérature

Partenaire

association Confluences - Montauban

Contact

Christophe Pham-Ba
chargé de mission Littérature
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

Véronique Bernard
association Confluences /
Festival Lettres d'Automne
veronique@confluences.org

Public cible

collège
Public

Effectif

4 collèges
1 à 2 classes par établissement
scolaire

Lieux

établissement scolaire

Période

mars 2022

Intervenant

Nathalie Vidal
comédienne, animatrice
associée à Confluences



Pour en savoir plus

<https://www.confluences.org/plaisir-de-lire/>

Le projet

Chaque année depuis 1991, l'association Confluences propose l'animation littéraire « Plaisir de lire » à quatre collèges du Tarn-et-Garonne.

Autour d'un auteur ou d'un thème littéraire, l'association propose aux jeunes collégiens de découvrir et d'approfondir leurs connaissances et, aux professeurs, de prolonger de manière différente l'enseignement apporté en classe. La 30^e édition a, par exemple, développé le thème de L'Homme 2.0.

Nathalie Vidal, comédienne et animatrice associée à Confluences, a illustré ce thème dans la littérature par la lecture à voix haute de plusieurs textes. Ses propos se sont appuyés sur des supports images ou vidéo.

La démarche

Un exemple sur les deux dernières années écoulées :

Thème proposé en 2020 et 2021 - L'Homme 2.0

Nathalie Vidal a abordé la notion de l'homme modifié, augmenté, du clonage, de la réalité virtuelle permettant de réfléchir à leur enjeux éthiques, en lien avec le thème « Progrès et rêves scientifiques » du programme de français en 3^e.

Son propos a été illustré par la lecture à voix haute de plusieurs textes littéraires (corpus et liste détaillée adressés à la rentrée) et s'est appuyée sur des images ou extraits vidéos.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture / appréhender des œuvres et des productions artistiques.

S'appropriier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique / mettre en relation différents champs de connaissances.

Modalités pratiques

Séances de 2 heures pour une à deux classes au sein du collège (CDI de préférence).

Modalités de financement

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Une Année De Vive Voix

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : UADV

Domaines

Littérature/ mise en voix

Partenaire

Confluences - Montauban

Contact

Christophe Pham-Ba
chargé de mission Littérature
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

Véronique Bernard
association Confluences /
Festival Lettres d'automne
veronique@confluences.org

Public cible

collège
Public

Effectif

1 classe retenue
par établissement scolaire

Lieux

établissement scolaire
espace des Augustins - Montauban

Période

octobre 2021 à mai 2022

Intervenant

comédiens Nathalie Vidal
et Régis Lux



Pour en savoir plus

<https://www.confluences.org/une-annee-de-vive-voix/>

Le projet

Le projet « une année de vive voix » propose d'aborder la littérature et l'oralité par la biais de la lecture à voix haute. Formidable outil pour accompagner les élèves dans une approche nouvelle de la lecture et pour les familiariser avec la prise de parole en public, la lecture à voix haute permet d'aborder d'une part les difficultés techniques (articulation, intensité de la voix, l'adresse du texte) et d'autre part les difficultés d'appropriation du texte et de son sens (imagination, émotions, engagement). Ce travail s'appuie en outre sur une base essentielle : retrouver la confiance en soi et oser.

La démarche

Pendant l'année scolaire, enseignants et élèves font l'apprentissage de la lecture à voix haute et préparent une lecture d'une vingtaine de minutes qu'ils présenteront sur scène au mois de mai devant un jury. Ce projet possède une dimension de rencontre et de partage.

- x formation des enseignants par des comédiens professionnels (novembre - décembre, espace des Augustins - Montauban) ;
- x rencontre inter-établissements et lecture à haute voix par un comédien à Montauban ;
- x rencontre en classe avec un auteur autour de l'écriture et de la lecture à voix haute ;
- x en classe : trois ateliers de lecture à haute voix menés par un comédien ;
- x en classe : réalisation de vidéos par les élèves autour du projet : « empreintes numériques » ;
- x confrontation des feedbacks avec les comédiens sur les premiers travaux
- x mutualisation des pratiques à Montauban (lors de la rencontre-lecture avec Maurice Petit) et débat autour des performances des élèves ;
- x restitution du projet par une rencontre interclasses devant un jury et une soirée publique avec remise de prix et projection des « empreintes numériques ».

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture.

Pratiquer (les pratiques) : s'intégrer dans un processus collectif / utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production / concevoir et réaliser la présentation d'une production / réfléchir sur sa pratique.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique / mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

Modalités pratiques

Présentation du projet par l'association Confluences au mois de mai-juin pour l'année suivante. Formation liée au projet avec un stage en novembre-décembre à l'espace des Augustins - Montauban avec les comédiens Nathalie Vidal et Régis Lux.

Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire :
1500€ par classe. Transport gratuit pour les collèges du 82

Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON

Appels à projets d'initiative locale

2nd degré

ACADÉMIE

Projets EAC d'initiative locale -

Cahier des charges

Nomenclature
à renseigner obligatoirement
dans ADAGE dans la partie
Titre du projet

PIL-Titre du projet

Les projets retenus devront satisfaire tous les critères suivants

→ **Le projet s'inscrit dans :**

- au moins un des axes prioritaires de l'EAC (chanter, lire, regarder, s'exprimer à l'oral, développer son esprit critique)
- EAC/EDD, culture occitane, EAC/Citoyenneté.

→ **Le projet :**

- est interdisciplinaire (au moins deux disciplines) ;
- est co-construit avec un ou plusieurs partenaires (prioritairement du territoire local) ;
- présente une démarche pédagogique de qualité qui combine obligatoirement les trois piliers de l'EAC : fréquenter, pratiquer, s'approprier ;
- selon des situations variées et des modalités diversifiées, implique l'élève dans une dynamique individuelle et collective : d'expérimentation, d'exploration, de recherche, de création ;
- construit une pratique réflexive chez l'élève (retour d'expérience...) ;
- vise des objectifs de formation pour l'élève, à partir des programmes d'enseignement et du référentiel d'EAC (objectifs de formation, compétences spécifiques) ;
- propose un ou plusieurs temps de restitution, valorisation au-delà des élèves impliqués ;
- s'inscrit dans le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève ;
- est inscrit dans le volet culturel du projet d'établissement ou projet d'école.

Le projet est obligatoirement co-financé.
La demande de subvention académique, en euros, ne dépassera pas 50% du budget total.

Une attribution d'HSE est possible.

(se reporter à la page 5 « Précisions budgétaires »)

Projets EAC d'initiative locale en lien avec l'EDD - Cahier des charges

Nomenclature
à renseigner obligatoirement
dans ADAGE dans la partie
Titre du projet

PIL EDD - Titre du projet

Les projets retenus devront satisfaire tous les critères de l'EAC et les critères spécifiques à l'EDD

→ Le projet EDD :

- est interdisciplinaire, voire s'inscrit dans un projet global d'établissement ;
- s'appuie sur un partenaire, notamment de culture scientifique ;
- intègre des démarches pédagogiques convergeant vers les trois piliers de l'EAC :
 - × rencontres avec les partenaires (particulièrement de culture scientifique)
 - × pratiques engageant l'action des élèves et des éco-délégués
 - × connaissances en lien avec les réflexions de développement durable
- s'inscrit dans le parcours citoyen de l'élève et le parcours d'éducation artistique et culturelle ;
- vise à développer l'esprit critique des élèves.

**Le projet est obligatoirement co-financé.
La demande de subvention académique, en euros,
ne dépassera pas 50% du budget total.**

Une attribution d'HSE est possible.

(se reporter à la page 5 « Précisions budgétaires »)

Appels à projets EAC « Internat du XXI^e siècle »

2nd degré

Établissements labellisés

ACADÉMIE

Projets EAC « Internat du XXI^e siècle » - Cahier des charges

Nomenclature
à renseigner obligatoirement
dans ADAGE dans la partie
Titre du projet

INT - Titre du projet

Les projets retenus devront satisfaire
tous les critères suivants

→ **Le projet :**

- présente une démarche pédagogique de qualité, adaptée aux besoins identifiés des élèves, et innovante ;
- est co-construit avec un ou plusieurs partenaires (prioritairement du territoire local) ;
- combine obligatoirement les trois piliers de l'EAC : fréquenter, pratiquer, s'approprier
- selon des situations variées et des modalités diversifiées, implique le jeune dans une dynamique collective : d'expérimentation, d'exploration, de recherche, de création ;
- propose un ou plusieurs temps de restitution, valorisation au-delà des jeunes impliqués ;
- est en cohérence avec les projets proposés sur le temps scolaire ;
- s'inscrit dans le parcours d'éducation artistique et culturelle du jeune ;
- est en cohérence avec le volet culturel du projet d'établissement ;

Les demandes d'équipements, des dépenses d'investissement, les travaux de rénovation de bâtiment ne sont pas éligibles.

**Le projet est obligatoirement co-financé.
La demande de subvention académique, en euros, ne dépassera pas 50 % du budget total.**

Les subventions, en euros et en HSE, dans le cadre d'un projet d'EAC in internat s'ajoutent aux sommes maximales qui peuvent être sollicitées par l'établissement.

(se reporter à la page 5 « Précisions budgétaires »)



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

www.ac-toulouse.fr